

Allauch

MAGAZINE N° 123 • NOVEMBRE 2016

ACTUALITÉS

RÉNOVATION DES PISCINES



CONSTRUCTION DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL



RÉNOVATION DE LA PELOUSE DU STADE DE PIÉ D'AUTRY



AMÉNAGEMENT DE LA SALLE DES MARIAGES



RÉHABILITATION DE L'USINE ÉLECTRIQUE



LE CONTRAT DÉPARTEMENTAL :
10 millions pour préserver notre cadre de vie

SOMMAIRE

SUBVENTION

Contrat Départemental
10 millions pour Allauch p.4

ÉDUCATION

Une rentrée réussie p.10
École Thyde Monnier p.13
Inauguration école p.16
Collège Yves Montand p.20

ENFANCE - JEUNESSE

Détente, évasion et sport p.24

TRAVAUX

Handicap et accessibilité p.29

COLLINES

Nos collines préservées grâce à
la vigilance de tous les instants p.32

ECONOMIE

Sportimmo p.34
Lutins p.36

ASSOCIATIONS

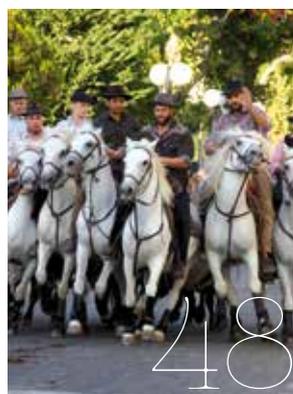
CULTURE & TOURISME

Des spectacles et un accueil
de qualité p.52

BRÈVES D'ALLAUCH

TRIBUNE D'EXPRESSION p.65

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à transmettre de l'information municipale (magazines, livrets, dépliants...). Le destinataire des données est le Service Communication de la Ville d'Allauch. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Service Communication - Mairie d'Allauch - BP 27 - 13718 ALLAUCH Cedex. Vous pouvez également pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Ces données sont strictement à usage interne et ne sont communiquées à aucun tiers.



ÉDITO

UNE COMMUNE BIEN GÉRÉE

Madame, Monsieur, Chers Administrés,

En septembre dernier a eu lieu le Conseil Municipal durant lequel a été voté le budget supplémentaire pour l'année 2016. Ce document comptable permet de faire les ajustements et d'intégrer le résultat excédentaire de l'année précédente.

1 785 000 € sont donc venus alimenter le budget de fonctionnement et d'investissement de la Commune au service des Allaudiennes et des Allaudiens.

Cet excellent résultat s'accompagne de signes qui marquent la bonne gestion budgétaire de l'équipe municipale. Dans le contexte financier contraignant pour les collectivités locales, nous avons réussi à contenir, pour la troisième année consécutive, les dépenses de personnel au même niveau que l'année précédente.

Par ailleurs, de nombreux travaux vont être réalisés, sans emprunter le moindre euro.

Cela est possible car nous avons signé avec Martine VASSAL, Présidente du Conseil Départemental, un partenariat qui va subventionner à hauteur de 10 millions d'euros, 17 millions d'euros de travaux, soit une aide de 60%.

Ainsi, des équipements structurants seront réalisés ou rénovés au cours des prochaines années (entre 2016 et 2019) : construction du Centre Technique Municipal, réalisation d'une nouvelle cuisine centrale qui permettra de confectionner de manière traditionnelle les repas pour les enfants des écoles, rénovation des piscines, réhabilitation et aménagement de l'usine électrique à l'entrée du village en pôle culturel, amélioration des conditions d'accueil de la salle des mariages, création d'un réfectoire et d'une cuisine satellite au groupe scolaire d'Allauch-Centre, changement de la pelouse synthétique du stade de Pié d'Autry ainsi que la mise en accessibilité des services municipaux pour les personnes handicapées et l'amélioration des installations thermiques des bâtiments communaux.

C'est également une subvention du Conseil Départemental qui nous a permis la construction de l'école des Gonagues.

La bonne gestion c'est aussi l'anticipation. Prenons l'exemple de nos collines.

Le département des Bouches-du-Rhône a connu d'importants incendies durant l'été : des milliers d'hectares sont partis en fumée. A Allauch, seul un départ de feu, dû à la foudre, a détruit 2 000 m² de végétation.

Ce n'est pas qu'une question de chance, c'est aussi l'expression d'une volonté politique.

Nous sommes l'une des rares communes à disposer d'un service protection des collines. Tout au long de l'année, des agents municipaux entretiennent les massifs forestiers en collaboration avec l'Office National des Forêts : débroussaillage, élagage, entretien des pistes Défense de la Forêt Contre les Incendies... Et durant la période estivale, les moyens sont démultipliés pour surveiller nos collines : le Comité Communal Feux de Forêts, les vacataires Assistants de Prévention et de Surveillance des Incendies de Forêt, une patrouille de sapeurs pompiers et les agents du Service Municipal Protection des Collines. Notre patrimoine naturel a ainsi pu être préservé.

Comme vous le voyez, la gestion d'une Commune ne s'improvise pas, ce n'est pas de belles paroles, de la théorie ou de la polémique, c'est un investissement quotidien au service d'une population. Il faut de l'énergie, de la détermination et une vision à long terme.

Depuis 40 ans, c'est ce que j'ai mis en œuvre pour chaque Allaudien et que je renouvelle chaque jour.



Roland POVINELLI
Maire d'Allauch



CONTRAT DÉPARTEMENTAL 10 MILLIONS POUR ALLAUCH

Le 6 juillet dernier, la Présidente du Conseil Départemental, Martine VASSAL, et le Maire d'Allauch, Roland POVINELLI, signaient officiellement un nouveau partenariat. L'objectif de cette convention est de permettre à Allauch de se doter d'équipements qui participeront à améliorer la qualité de vie des Allaudiens. Vous trouverez, ci-dessous, le détail des 10 projets retenus. Ce n'est pas moins de 17 millions d'investissement qui seront réalisés, entre 2016 et 2019, avec une participation du Conseil Départemental à hauteur de 10 millions.

Roland POVINELLI a tenu à remercier Martine VASSAL de poursuivre son engagement en faveur des communes du département en général et d'Allauch en particulier.



CONSTRUCTION D'UN CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

Le programme de construction de cet équipement est établi sur une assiette foncière de 5 221 m². Le projet prévoit la construction d'un centre technique municipal composé de 280 m² de bureaux environ, 930 m² environ d'ateliers techniques ainsi que 680 m² environ de constructions légères (silos, enclos couverts, abris...). Les travaux comprendront également la réalisation des aménagements extérieurs, la voirie, les réseaux divers, les espaces verts et les parkings.

La voie d'accès sera réalisée par la Métropole.

DISPOSITIF DE FINANCEMENT

Cette opération s'inscrit dans le cadre des dispositifs précédent et actuel du Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement (CDDA)

ECHÉANCIER INDICATIF

Démarrage des travaux : SEPTEMBRE 2015

Fin prévisionnelle des travaux : Décembre 2016

Le nouveau Centre technique devrait être opérationnel au cours du premier trimestre 2017

COÛT PRÉVISIONNEL

**Coût prévisionnel de l'opération : 2.575.000 € HT
soit 3.090.000 € TTC**

Coût des travaux : 2.060.000 € HT

**Subvention obtenue du Conseil Départemental :
1.286.880 €**

La Subvention du Conseil Départemental est décomposée comme suit :

CDDA 2009/2011 : 185.000 €

CDDA 2016/2019 : 1.101.880 €

CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE CUISINE CENTRALE

Actuellement, la production de la cuisine centrale est d'environ 1 700 repas/jour desservant notamment les groupes scolaires, la halte-garderie, les centres aérés. La structure existante connaît des problèmes liés à l'exiguïté des locaux (superficie d'environ 200 m²), ainsi qu'à son accessibilité.

En effet, sa localisation en plein coeur du village (Traverse Chapelle des Filles) rend les livraisons de denrées alimentaires et la livraison des repas difficiles. C'est la raison pour laquelle il est envisagé de construire une nouvelle cuisine centrale, d'une surface de 840 m² environ.

Ce nouvel équipement sera localisé sur un terrain communal aux Aubagnens, au Sud du territoire communal, sur une partie du terrain actuellement occupé par les Régies Techniques Municipales.

L'objectif est de créer un outil de production moderne d'une capacité de 2 000 repas/jour.

Le mode de liaison retenu par la Commune est la liaison froide. En effet, cette liaison assure une meilleure maîtrise de l'hygiène d'un produit entre la fin de sa fabrication et son mode de distribution.

A l'extérieur, les aménagements comprendront une voie générale qui permettra l'accès au droit des façades pour les zones d'approvisionnement, de livraison des repas, de retour du matériel de transport, de sortie des déchets.



Le futur Centre Technique Municipal aux Aubagnens à la Pounche.



La piscine est en travaux depuis septembre, elle réouvrira au public en mai 2017.

CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE CUISINE CENTRALE (SUITE)

DISPOSITIF DE FINANCEMENT

Cette opération s'inscrit dans le cadre du dispositif du Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement (CDDA). De plus, la Commune a engagé une action auprès de l'Etat afin d'obtenir une subvention dans le cadre du dispositif relatif au Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local.

COÛT PRÉVISIONNEL

Coût prévisionnel de l'opération : 2.975.000 € HT, soit 3.570.000 € TTC

Coût prévisionnel des travaux : 2.380.000 € HT

Subvention obtenue du Conseil Départemental : 1.485.000 €

Subvention sollicitée auprès de l'Etat : 595.000 €

ECHÉANCIER INDICATIF

Etudes : 2016-2017

Début des travaux : 1^{er} trimestre 2018

Fin des travaux : 3^{ème} trimestre 2019

REHABILITATION ET MISE EN CONFORMITE DE LA PISCINE COUVERTE

L'opération consiste en la réhabilitation et la mise en conformité de la piscine municipale de Pié d'Autry, située à l'intérieur du complexe sportif Jacques GAILLARD.

Cet équipement joue un rôle important sur la Commune. Il permet à la population, aux scolaires, clubs et associations de bénéficier d'une offre de loisirs aquatiques de proximité.

Cette piscine est de type CANETON. L'établissement a été construit en 1975. Peu de modifications lui ont été apportées depuis sa mise en service.

Le projet consistera en la réhabilitation et la mise en conformité des zones suivantes : vestiaires, hall, pédiluve, bassin intérieur, locaux du personnel, locaux techniques et abords extérieurs immédiats de la piscine.

DISPOSITIF DE FINANCEMENT

Cette opération s'inscrit dans le cadre du dispositif du Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement (CDDA).

De plus, pour cette opération, la Commune a obtenu de la Métropole Aix-Marseille Provence (ex. Communauté Urbaine de Marseille) une subvention dans le cadre du dispositif du fonds de concours.

COÛT PRÉVISIONNEL

Coût prévisionnel de l'opération : 1.625.000 € HT, soit 1.950.000 € TTC

Coût prévisionnel des travaux : 1.300.000 € HT

Subvention obtenue du Conseil Départemental : 975.000 €

Subvention obtenue de la Métropole : 100.000 €

ECHÉANCIER INDICATIF

Début des travaux : 3ème trimestre 2016

Fin de travaux : 2ème trimestre 2017

MISE EN ACCESSIBILITE DES ETABLISSEMENTS COMMUNAUX RECEVANT DU PUBLIC

La loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, dite « Loi handicap » place au coeur de son dispositif l'accessibilité du cadre bâti et des services à toutes les personnes handicapées. Cette loi vise désormais sans distinction, tous les types de handicaps, qu'ils soient moteurs, sensoriels, cognitifs, mentaux ou psychiques. Elle rend essentielle la notion de chaîne de déplacement et de participation.

Le décret n° 2006-555 du 17 mai 2006 a fixé un délai de 10 ans pour la mise en conformité des Etablissements Recevant du Public (ERP).

Cette mise en conformité devait être effective avant le 1er janvier 2015.

Pour répondre au retard pris par de nombreux Maîtres d'Ouvrages ou exploitants dans la réalisation des travaux, le gouvernement a mis en place l'Agenda d'Accessibilité Programmée (AAP).

Dans le cadre de ce dispositif la Commune d'Allauch va entreprendre un programme de travaux pluriannuel sur 9 ans afin de rendre accessible l'ensemble des établissements communaux recevant du public. La première phase débutera en 2016.

DISPOSITIF DE FINANCEMENT

Cette opération s'inscrit dans le cadre du dispositif du Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement (CDDA).

De plus, pour cette opération, la Commune a obtenu de l'Etat une subvention dans le cadre du dispositif de Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local.

COÛT PRÉVISIONNEL

Coût prévisionnel de l'opération : 833.334 € HT soit 1.000.001 € TTC

Coût prévisionnel des travaux : 666.667 € HT

Subvention obtenue du Conseil Départemental : 500.000 €

Subvention obtenue de l'Etat : 166.667 €

ECHÉANCIER INDICATIF

Début des travaux : 3ème trimestre 2016

Fin des travaux : 4ème trimestre 2019

RENOVATION DES BATIMENTS COMMUNAUX ET AMELIORATION DES INSTALLATIONS THERMIQUES

Ce programme de travaux s'inscrit dans le cadre de la mise en place d'un Marché Public à Performance Energétique en cours d'élaboration, dont le triple objectif est d'assurer l'amélioration du confort dans les bâtiments en particulier les écoles, d'augmenter le rendement des installations thermiques et de réduire les consommations d'énergies.

Les travaux impacteront 24 bâtiments et installations en permettant de renouveler les matériels en fin de vie, de mettre en place des systèmes de gestion et de régulation plus performants, et d'améliorer l'isolation thermique des bâtiments.

DISPOSITIF DE FINANCEMENT

Cette opération s'inscrit dans le cadre du dispositif du Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement (CDDA)

COÛT PRÉVISIONNEL

Coût prévisionnel de l'opération : 937 500 € HT soit 1.125.000 € TTC

Coût prévisionnel des travaux : 750 000 € HT

Subvention obtenue du Conseil Départemental : 562.500 €

ECHÉANCIER INDICATIF

Travaux : 2017-2018



L'usine électrique, à l'entrée du village, va devenir un véritable pôle culturel.

REHABILITATION, AMENAGEMENT ET MISE EN CONFORMITE DU BASSIN D'ETE ET DES ESPACES EXTERIEURS DE LA PISCINE

Le projet consiste en une réhabilitation, un aménagement et une mise en conformité du bassin d'été et des espaces extérieurs de la piscine municipale, lequel s'articule autour de deux grands axes, à savoir :

- Réhabilitation et mise en conformité des espaces extérieurs et du bassin d'été,
- Couverture du bassin extérieur.

DISPOSITIF DE FINANCEMENT

Cette opération s'inscrit dans le cadre du dispositif du Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement (CDDA)

COÛT PRÉVISIONNEL

Coût prévisionnel de l'opération :

3.000.000 € HT soit 3.600.000 € TTC

Coût prévisionnel des travaux : 2.400.000 € HT

Subvention obtenue du Conseil Départemental :

1.800.000 €

ECHÉANCIER INDICATIF

Etudes : 2018

Travaux : 2019

REHABILITATION ET AMENAGEMENT DE L'ANCIENNE USINE ELECTRIQUE

Le projet consiste en une réhabilitation globale du site afin de pouvoir y créer un véritable pôle culturel et artistique. Les possibilités d'aménagement sont multiples. Toutefois, il est envisagé la création soit d'une médiathèque, soit d'une salle de spectacles. Les bâtiments annexes seront, quant à eux, aménagés en ateliers pédagogiques et ateliers d'artistes.

DISPOSITIF DE FINANCEMENT

Cette opération s'inscrit dans le cadre du dispositif du Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement (CDDA)

COÛT PRÉVISIONNEL

Coût prévisionnel de l'opération : 4.369.157 € HT
soit 5.242.988 € TTC

Coût prévisionnel des travaux : 3.495.326 € HT

Subvention obtenue du Conseil Départemental :
2.621.494 €

ECHÉANCIER INDICATIF

Etudes : 2017

Travaux : 2018-2019

REHABILITATION DE LA SALLE DES MARIAGES

La salle des mariages est constituée d'une structure métallo-textile d'une surface de 300 m² environ. L'ensemble se situe en simple rez-de-chaussée à proximité immédiate de la bastide de Fontvieille. Elle se compose pour sa partie bâtiment d'un espace scénique utilisé en salle de réunions, de sanitaires, la structure légère étant dédiée actuellement à la célébration des mariages ainsi qu'à la tenue de réunions. L'accès à l'établissement s'effectue par la Route des 4 Saisons. Le projet consistera à mettre en oeuvre les actions permettant de réhabiliter et d'aménager la salle des mariages aux normes thermiques en vigueur afin de permettre l'accueil des activités actuelles ainsi que la salle du conseil municipal.

DISPOSITIF DE FINANCEMENT

Cette opération s'inscrit dans le cadre du dispositif du Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement (CDDA)

COÛT PRÉVISIONNEL

Coût prévisionnel de l'opération : 531.250 € HT
soit 637.500 € TTC

Coût prévisionnel des travaux : 425.000 € HT
Subvention obtenue du Conseil Départemental :
318.750 €

ECHÉANCIER INDICATIF

Etudes : 2018
Travaux : 2019

CONSTRUCTION D'UN REPECTOIRE ET D'UNE CUISINE SATELLITE GROUPE SCOLAIRE ALLAUCH CENTRE

Afin de pallier les difficultés engendrées par le fort taux de fréquentation de l'unique cantine scolaire du groupe scolaire d'Allauch centre, il est envisagé la construction d'une cuisine satellite et d'un réfectoire pour la maternelle d'Allauch. Une étude de faisabilité est actuellement en cours. Elle a pour objectif de déterminer les possibilités de réaliser ce projet en fonction des contraintes architecturales, techniques et financières ainsi que celles imposées par les Architectes des Bâtiments de France. La construction projetée sera de type traditionnel, voire

de type constructif industrialisé ou modulaire, d'environ 120 m² comprenant :

- une cuisine satellite en liaison froide,
- un réfectoire,
- un hall d'entrée,
- des sanitaires.

DISPOSITIF DE FINANCEMENT

Cette opération s'inscrit dans le cadre du dispositif du Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement (CDDA)

COÛT PRÉVISIONNEL

Coût prévisionnel de l'opération : 262.500 € HT
soit 315.000 € TTC

Coût prévisionnel des travaux : 210.000 € HT
Subvention obtenue du Conseil Départemental :
157.500 €

ECHÉANCIER INDICATIF

Etudes : 2018
Travaux : 2019

STADE DE PIE D'AUTRY RENOVATION DE LA PELOUSE

La pelouse du stade de Pie d'Autry est victime de son succès. En effet, du fait que de très nombreuses manifestations sportives, scolaires ou associatives y sont organisées, elle est très sollicitée. En fonction de cela, il est nécessaire de procéder au remplacement du gazon synthétique.

DISPOSITIF DE FINANCEMENT

Cette opération s'inscrit dans le cadre du dispositif du Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement (CDDA).

COÛT PRÉVISIONNEL

Coût prévisionnel de l'opération : 387.500 € HT
soit 465.000 € TTC

Coût prévisionnel des travaux : 310.000 € HT
Subvention obtenue du Conseil Départemental :
232.500 €

ECHÉANCIER INDICATIF

Etudes et travaux : 2019

La pelouse du stade de Pié d'Autry sera rénovée.



EDUCATION

UNE RENTRÉE RÉUSSIE

Jeudi 1er septembre 2016, 1 915 enfants ont fait leur rentrée scolaire dans l'ensemble des 6 groupes scolaires de la commune. Mauricette DROUOT, Adjointe déléguée à l'Education, Annie TUCCINARDI, Conseillère Municipale déléguée aux Écoles Maternelles et Élémentaires et Christel BALLIAN ont oeuvré pour faire de cette rentrée une réussite.



LES CHIFFRES DE LA RENTRÉE

678 enfants en maternelle.

1237 élèves en élémentaire.

696 enfants inscrits à la garderie du matin.

1 709 enfants mangent à la cantine au moins une fois par semaine, soit 89% des effectifs.

605 élèves fréquentent l'accueil surveillé.

518 élèves vont à la garderie du soir.

412 élèves sont inscrits aux Temps d'Activités Péri-scolaires (TAP).

409 enfants restent à la garderie du mercredi jusqu'à 12h30.

Ouvertures de classes : une classe ouvre à l'école élémentaire du Logis-Neuf et une à l'école élémentaire de la Pouche.

24 Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles (ATSEM) interviennent dans les écoles maternelles soit une par classe.

Les ATSEM travaillent 40h par semaine sur la base de 1554 heures par an.

Le mercredi matin, les ATSEM effectuent un roulement pour permettre un fonctionnement normal de la classe.



Cantinières

30 cantinières réparties sur les six groupes scolaires font déjeuner nos élèves entre 11h30 et 13h30 en un ou deux services suivant le nombre de demi-pensionnaires et la taille de la cantine.

Bibliothécaires :

Cinq bibliothécaires à temps plein interviennent dans tous les groupes scolaires et dispensent une heure d'activité à chaque classe de même pour les classes de maternelles.

Educateurs territoriaux des activités physiques et sportives (ETAPS)

La Municipalité permet aux élèves d'Allauch de bénéficier de trois éducateurs sportifs territoriaux qui proposent des cycles : de sport collectif, d'athlétisme, de sport de raquette, de sport de combat, de course d'orientation et des jeux divers. Une heure de sport par semaine est proposé par les ETAPS à chaque classe.

Auxiliaires de vie scolaire (AVS)

Pour cette rentrée, des élèves en difficulté bénéficieront d'une AVS (pour les aider à suivre leur scolarité). L'Éducation Nationale prend en charge ce personnel pendant le temps scolaire. Suivant les besoins, la mairie prend le relais pendant le temps cantine.

Fournitures scolaires

Comme chaque année, afin que les élèves travaillent dans les meilleures conditions, la Municipalité alloue pour chaque école une enveloppe budgétaire correspondant à **30 €** par élève inscrit.

Ce budget est utilisé essentiellement pour renouveler les livres scolaires et équiper chaque enfant de fournitures de base, telles que cahiers, stylos, protège-cahiers, etc.

Le montant total de cette enveloppe pour la rentrée 2016 est d'environ **60 000 €**.

De plus, la Municipalité met à disposition dans chaque école des photocopieurs avec un quota de copies pour chaque enseignant.

Transport

Depuis janvier 2016 la Communauté Urbaine de Marseille a été intégrée dans la Métropole qui devient l'organisatrice des ramassages scolaires. Elle assure 4 circuits pour répondre aux besoins des familles avec des départs à partir de 8h et des retours à la sortie de l'école à partir de 16h.

Le mercredi matin, un ramassage est effectué dans les mêmes conditions que les autres matins, une seule rotation est prévue pour la sortie de 11h30.

Le montant facturé à la Mairie par la Métropole reste de 70€ par enfant et par an. Ce service reste toujours

gratuit pour les familles (50 enfants en bénéficient).

Les familles se rendent au service Éducation pour la création ou la mise à jour de la carte «Transpass» pour le transport des enfants.

Le service Éducation gère aussi les inscriptions pour le ramassage scolaire du collège.

Près de **400 élèves** utilisent ce transport pour un montant de **103€** par an à la charge des familles.

CALENDRIER SCOLAIRE

Vacances de Noël

Fin des cours : samedi 17 décembre 2016

Reprise des cours : mardi 3 janvier 2017

Vacances d'hiver

Fin des cours : samedi 11 février 2017

Reprise des cours : lundi 27 février 2017

Vacances de printemps

Fin des cours : samedi 8 avril 2017

Reprise des cours : lundi 24 avril 2017

Vacances d'été

Fin des cours : samedi 8 juillet 2017

La Ville d'Allauch

investit dans vos écoles



- **Groupe scolaire de Pié d'Autry**

Travaux de **réfection du restaurant scolaire**

- **Groupe scolaire d'Allauch Village**

Rénovation du **préau**

- **Groupe scolaire du Logis-Neuf**

Aménagement d'un **cheminement intérieur**

Rénovation partielle de la **toiture**

- **Groupe scolaire de La Pounche**

Mise en place d'un **self-service dans le restaurant**

Aménagement d'une **nouvelle classe**

- **École maternelle La Farandole**

Travaux de **peinture**

- **École primaire de Val-Fleuri**

Travaux de **peinture** dans le réfectoire et dans le dortoir



QUESTION À...

MAURICETTE DROUOT

Adjointe déléguée à l'Éducation

Quelle est l'action de la Municipalité en faveur de l'éducation?

Nous nous attelons à offrir aux petits Allaudiens des conditions de travail optimales. Cela se concrétise par l'intervention de bibliothécaires dans toutes les classes chaque semaine, d'une heure de sport dispensée hebdomadairement à tous les élèves, d'un budget de 30 euros annuels par écolier alloué pour l'achat de livres et de fournitures... L'éducation est depuis toujours une priorité municipale, nous mettons tout en oeuvre pour que chaque enfant puisse réussir et s'épanouir dans nos écoles.

LE NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE DES GONAGUES

220 élèves, 131 en classes élémentaires et 89 en maternelle, ont fait leur rentrée le 1^{er} septembre au nouveau groupe scolaire des Gonagues. Cette nouvelle école est complétée par une structure socioculturelle accueillant un équipement sportif dédié aux arts martiaux et par une salle polyvalente. Hors du temps scolaire, les associations pourront les utiliser.



Située entre Allauch village et le Logis-Neuf, l'école est aménagée pour accueillir cinq classes élémentaires et trois classes de maternelle.

Ces deux pôles, maternelle et élémentaire, sont reliés par le pôle administratif.

L'espace « maternel » comprend un atelier, un dortoir, un grand sanitaire avec accès de l'intérieur, une cour de l'école, une salle d'activités motrice, un réfectoire.

Le pôle élémentaire comprend quant à lui les cinq salles de classes, un grand sanitaire avec la même conception que la maternelle, une grande salle de

motricité et un réfectoire équipé d'un self-service

La bibliothèque, installée à proximité d'un jardin intérieur, relie les deux pôles pédagogiques.

Cette école a été aménagée avec du mobilier neuf pour un montant d'environ 70 000€.

Chacune des 5 classes élémentaires (du CP au CM2) est équipée de Tableau Blanc Interactif. D'autres suivront, Monsieur le Maire souhaite doter progressivement nos écoles en équipements numériques de dernière génération. Ce projet « école numérique 2.0 » se construit en partenariat avec

l'Éducation Nationale qui se charge de la formation des équipes pédagogiques de nos écoles. Les élèves et l'équipe pédagogique de l'école Thyde Monnier sont les premiers à en bénéficier. Cet outil sera complété d'un lot de tablettes numériques.

Notre Commune donne ainsi une véritable opportunité d'améliorer la pratique pédagogique des enseignements en diversifiant la nature des ressources autour du multimédia tout en augmentant l'interactivité. Elle assurera la maintenance de l'ensemble du matériel et la sécurisation des accès internet.

Enfin, elle ouvre pour nos enfants de nouvelles perspectives pour apprendre autrement et pour développer de nouvelles compétences.

Les Tableaux Blancs Interactifs ou TBI

Le principe est très simple : c'est un tableau blanc tactile équipé d'un vidéoprojecteur relié à un ordinateur.

Directement sur le tableau blanc, l'enseignant partage avec ses élèves les images ou des informations diffusées depuis l'ordinateur de la classe. Interactif ce dernier permet à l'enseignant d'agir directement sur le tableau blanc avec un stylet ou son doigt (plus besoin de craie). L'enseignant comme les enfants peuvent écrire, entourer les éléments d'une carte, cacher des mots dans une phrase, utiliser internet en direct, etc. Caractères, couleurs et formes variés sont aussi à sa disposition. Un logiciel pédagogique est fourni permettant de créer des leçons et des exercices d'une façon adaptée à l'écran tactile.

Autant d'atouts qui permettent de rendre un cours plus interactif et capter ainsi l'attention des écoliers, souvent friands des nouvelles technologies !

Au total, l'école des Gonagues a été pourvue de 5 TBI et ordinateurs portables pour les classes élémentaires pour un coût de 19 000 euros TTC.

Le chariot numérique mobile

Le cours d'informatique ne se fait plus en salle consacrée à cet usage obligeant élèves et enseignants à se déplacer. Désormais, l'informatique s'invite dans les classes à travers un chariot mobile équipé de plusieurs tablettes 10 pouces tactiles connectées en WIFI.

Chaque tablette est dotée d'une série d'applications riches et adaptées aux enfants (maternelles et élémentaires). Le choix de ces logiciels a été fait en partenariat avec les enseignants et l'inspection académique, pour leur intérêt pédagogique et leur promesse de découvertes multiples pour les enfants.

L'école a été équipée courant novembre de ces équipements pour un coût de 20 000 euros TTC.

Le député de la 10^{ème} circonscription François Michel Lambert soutient ce projet et a attribué une subvention à la commune. Les conditions de la réussite de ce projet se construisent dans un partenariat étroit avec tous nos partenaires.

Le Conseil Municipal, sur proposition de Madame Mauricette DROUOT, a validé le nom de « Thyde MONNIER » pour cette école.



QUESTION À... MAURICE GOUYACHE

Conseiller Municipal, délégué aux Nouvelles Technologies

Quelle est la spécificité de la nouvelle école des Gonagues, l'école Thyde Monnier ?

Cette école est pourvue d'équipements numériques de dernière génération. Elle permettra aux élèves de développer dès le plus jeune âge de nouvelles compétences dans une société qui évolue et où l'usage du numérique est généralisé.

L'utilisation de ces ressources multimédia permet des cours plus interactifs où l'enfant est davantage acteur.

Nos écoles seront progressivement dotées de ces outils, en partenariat avec l'Education Nationale, qui se charge de la formation pédagogique.

QUI ÉTAIT THYDE MONNIER ?

Mathilde MONNIER est née à Marseille le 23 juin 1887. Elle se marie en 1910 avec Maurice POURCHIER et le couple s'installe à Allauch.

L'action de son premier roman à succès «La Rue Courte» se déroule à Allauch Village, sous son nom de plume «Thyde MONNIER».

Son oeuvre la plus connue est le roman-cycle intitulé Les «DESMICHELS», dont l'un des sept volumes reçoit le prix de La Guilde du Livre en 1941. Elle écrit également de nombreux essais, des mémoires, une pièce de théâtre et collabore à diverses revues.

Plusieurs distinctions lui seront décernées, notamment le prix Victor-Margueritte et le Prix de l'Académie française.

Féministe, elle proclame la nécessité d'une libération de la femme et deux de ses livres défendent cette position. Leurs titres sont significatifs : De l'homme à la femme et La dernière esclave.

Le Conseil Municipal d'Allauch, en sa séance du 10 février 1964, délibère de donner le nom de Thyde MONNIER à l'ancienne Rue Courte.



AU REVOIR

MONSIEUR LE DIRECTEUR

Après 41 ans au service de l'Education Nationale, Monsieur Maurice GOUYACHE a pris une retraite bien méritée, en juillet dernier, entouré de ses collègues de travail, des élus et de ses proches.

Il a tout d'abord exercé, une vingtaine d'années, en tant qu'enseignant spécialisé auprès d'élèves en difficulté dans de nombreux établissements à Marseille.

Puis, il a consacré, la seconde partie de sa carrière, au poste de Directeur de l'Ecole élémentaire Saint Barthelemy Les Flamants. Depuis la rentrée 2012, il avait pris la direction de l'école élémentaire du Logis-Neuf.

Son dévouement sans faille pour le service public et l'éducation lui a valu d'être très apprécié tant des équipes enseignantes que des élèves et de leurs familles, tout au long de son parcours professionnel.

Pour cet homme de valeurs, aux qualités humaines immenses et incontestables, la retraite ne signifie pas farniente. Bien au contraire. Sa fibre humaniste, son intérêt pour ses concitoyens, son engagement dans la vie de la cité vont pouvoir pleinement s'exprimer à travers son mandat de Conseiller Municipal d'Allauch.



Hélène ABERT, Première Adjointe, représentant Roland POVINELLI, lors du départ à la retraite de Maurice GOUYACHE en présence de ses collègues, du personnel municipal, d'élus et de ses proches.

INAUGURATION

L'ESPACE ET L'ECOLE THYDE MONNIER AUX GONAGUES

MERCREDI 16 NOVEMBRE 2016

Roland POVINELLI, Maire d'Allauch, a inauguré, en présence de Martine VASSAL, Présidente du Conseil Départemental, et Bruno GENZANA, Vice Président du Département et Conseiller Départemental d'Allauch, l'espace et l'école Thyde Monnier aux Gonagues. Les élus et les parents d'élèves sont venus nombreux découvrir ces deux équipements modernes. Retour en images sur cette inauguration.



Espace Thyde MONNIER
Inauguré par
Roland POVINELLI
Maire d'Allauch
et
Martine GILLES-VASSAL
Présidente du Conseil Departemental
des Bouches-du-Rhône
Mercredi 16 Novembre 2016



Philippe GRASSET, Directeur de l'école et Lena, une élève de CM1 qui nous a lu un magnifique poème de Thyde Monnier.



Martine VASSAL, Présidente du Conseil Départemental, a offert, pour l'école, un olivier à Philippe GRASSET, Directeur du Groupe Scolaire.



Les enfants des Gonagues ont fait leur rentrée dans une nouvelle école et dans une cantine self service à la pointe de la modernité.

ILS ONT DIT...

« Nous avons voulu faire de cet établissement public une école moderne, équipée des dernières technologies (tableaux interactifs, tablettes numériques...). Ces technologies se mettent au service de l'enseignement et permettent à tous les enfants d'accéder au savoir ».

**Roland POVINELLI,
Maire d'Allauch**

« Je voudrais remercier, au nom de tous ceux qui évoluent ensemble ici, le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône et la ville d'Allauch, qui viennent offrir à nos enfants cette belle école ».

**Philippe GRASSET
Directeur de l'Ecole
Thyde Monnier**

« Ce magnifique groupe scolaire illustre bien que l'argent remis aux communes dans le cadre des contrats départementaux est utilisé à bon escient »

**Martine VASSAL,
Présidente du Conseil Départemental**

REMISE D'ÉCHARPES AUX ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES



Le Conseil Municipal Jeunes est constitué de 24 jeunes issus pour 12 d'entre eux des établissements primaires de la commune et 12 pour le collège.

C'est l'un des dispositifs du service jeunesse/prévention émanant de la volonté municipale dans le cadre de sa politique envers la jeunesse allaudienne. Le CMJ permet un apprentissage à l'éveil de la réflexion, à la citoyenneté et à l'autonomie pour ses jeunes représentants. Il les aide également à mieux comprendre et connaître les rouages et l'organisation

d'un conseil municipal et le cheminement de la décision d'un projet à sa mise en place et à sa réalisation.

Nos jeunes élus auront pour mission de proposer des projets dont la faisabilité sera étudiée dans les diverses commissions comme celle de l'élaboration des menus concernant la restauration municipale, mais aussi en matière d'environnement et de sécurité.

Il s'agit de réaliser des projets pour les jeunes faits par les jeunes grâce à un budget spécifiquement alloué. C'est l'apprentissage du travail de groupe.

ONT ÉTÉ ÉLUS AU CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

• École Primaire d'Allauch Centre

SAUVAIRE Sasha
DELAGRANGE Antoine

École Primaire de Pié d'Autry

SAADI Malcom
SEMINATI Mattéo

École Primaire de la Pounche

FERREIRA Rafael
AUBRI Victoria
DEROUDILHE Aymeric

École Primaire Thyde Monnier (Les Gonagues)

VINCENT Sasha

Collège Yves Montand

BONGIORMO Lucas
DETOURNAZ Arthur
AMERIGO Jeanne
COHEN MANSI Sivane
BOITEUX-LUSSA Théo
DJIAN Éva
DANIAUX Nikola
SAYAH GHASSEMI Sacha
BASTIAN Maëlle
MARTHE Aurélien
STEFANI Nathan
DALLEST Adeline

COLLÈGE YVES MONTAND

UN PROJET D'ÉTABLISSEMENT AUTOUR DE 3 AXES



Vendredi 24 juin 2016, s'est déroulée au collège Yves Montand la cérémonie de remise des prix du mérite aux élèves de 3^{ème} dont le travail a été exemplaire.

Pour cette nouvelle année scolaire 2016/2017, 767 élèves ont fait leur rentrée scolaire au collège «Yves Montand».

186 élèves en classe de 6^{ème}

182 élèves en classe de 5^{ème}

206 élèves en classe de 4^{ème}

193 élèves en classe de 3^{ème}

Le projet d'établissement pour la période 2015/2018 s'articule autour de 3 axes :

- Conduire tous les élèves vers la réussite : suivi individualisé des élèves en difficulté, aide aux élèves à besoins particuliers...
- Assurer la sérénité de la vie scolaire : prévention des actes de violence, promotion de l'éducation à la santé et à la citoyenneté, lutte contre l'absentéisme et

le décrochage scolaire...

- Favoriser l'ouverture du collège sur l'environnement et la culture : sorties pédagogiques, ouverture à l'international...

Résultats du Diplôme National du Brevet (DNB) session 2016

87,55% des élèves de 3^{ème} ont réussi le brevet. Un taux de réussite en progression chaque année de 2013 à 2016.

77% des élèves se sont orientés, après la 3^{ème}, en seconde générale et technologique et 23% se sont dirigés vers l'enseignement professionnel.

NOS COLLÉGIENS À L'HONNEUR



En mai dernier, deux élèves de 3^e du Collège Yves Montand ont été primées, en présence de Mauricette DROUOT, Adjointe déléguée à l'Education, et Monsieur le représentant de l'association des Palmes Académiques, suite à leur participation au concours national 2015-2016 «Défense et illustration de la langue Française». Ce concours est organisé par l'ordre des palmes académiques. Toutes nos félicitations à Chainez BOUCHAMA qui a obtenu le prix de la jeune poésie et à Lena SBAGGIA pour son obtention du prix Maupassant de la jeune nouvelle.



Le mardi 18 octobre 2016 avait lieu au Collège Yves Montand une cérémonie Républicaine de remise des Diplômes. Un succès au regard du nombre important de participants.

ON S'AMUSE BIEN À ALLAUCH



Le mois de mai a été placé sous le signe du sport avec l'organisation des Olympiades auxquelles ont participé 1095 élèves des classes élémentaires. Relevés par équipe ou en individuel, ces défis ont procuré beaucoup de plaisir aux enfants, avec quelques records battus. Comptaient parmi les épreuves d'athlétisme : les courses de 20m ou 40m et de 600m ou 1000m, le lancer de vortex, le triple bond, le triple saut et les courses de relais 5 x 20m ou 4 x 40m. Que du plaisir pour ces belles rencontres dont le but est de valoriser l'activité physique et le sport en particulier.



De mai à juin dernier, tous les élèves des classes de CM2 ont été sensibilisés à l'environnement. Ce projet pédagogique venait étayer ce que les enfants ont pu découvrir lors des sorties de reboisement dans nos collines. Une intervention menée conjointement avec l'ONF et des bénévoles CCFF à l'initiative de la Ville d'Allauch.



La Fête des Écoles est un moment très attendu par les enfants avant les grandes vacances avec papa et maman. Chaque année, les élèves des écoles d'Allauch fêtent la fin d'année scolaire par un joli spectacle spécialement préparé pour l'occasion et qu'ils sont très fiers de présenter aux parents.

ENFANCE - JEUNESSE

ÉTÉ 2016

DÉTENTE, ÉVASION ET SPORT

Durant les vacances d'été, Allauch met en place un vaste programme pour les jeunes à partir de 3 ans. Cette année, de nombreux jeunes ont été accueillis dans les Accueils de loisir Sans Hébergement (ALSH), Été Culture et Loisirs, activités Nautiques et les Nocturnes.



ÉTÉ CULTURE ET LOISIRS : DESTINATION RIO

Du 11 juillet au 26 août, le Complexe sportif Jacques Gaillard a accueilli 138 jeunes entre 11 et 17 ans pour un embarquement immédiat, direction les J.O. de Rio 2016.

Pas le temps de s'ennuyer grâce au programme concocté sous l'autorité de Maurice ATTIAS, Adjoint délégué aux sports. Toutes les activités (sportives, artistiques et culturelles) étaient orientées sur le plaisir, la découverte et la créativité.

Ils ont pu s'initier à un sport collectif (kimbball, tchoukball...) ou individuel (badminton, tennis ballon, tir au laser...) et à une activité artistique et/

ou culturelle (théâtre, danse, acrosport, photo/vidéo, magie...).

Moment de compétition et de dépassement de soi, le jeudi matin était réservé à une représentation culturelle et artistique et l'après-midi à un tournoi de sport collectif et/ou tournoi multisports. Une journée à l'extérieur, tous les vendredis, venait clôturer une semaine bien remplie.

Afin d'assurer des prestations sportives de qualité et créer un climat de confiance toutes les activités étaient encadrées par des éducateurs sportifs diplômés (BEES, Licence STAPS ou BPJEPS) et par des animateurs BAFA confirmés. Les jeunes ont été très satisfaits de leurs vacances puisque plus de 93% des jeunes souhaitent réitérer l'expérience l'été prochain.



VIVE L'ÉTÉ AUX CENTRES AÉRÉS (A.L.S.H.)

Ludiques et pédagogiques, les centres aérés permettent à chacun de trouver son plaisir. Les activités sont variées et adaptées à chaque tranche d'âge.

Ateliers manuels, ateliers d'expression et jeux s'associent au thème de la semaine agrémenté d'une grande sortie. Chaque thème offre aux enfants de 3 à 11 ans une multitude de nouvelles activités pour s'éveiller et découvrir. Pour l'été 2016, du cirque, aux J.O. de Rio en passant par le Far West, les enfants ont pu découvrir le Parc Alexis Gruss, le parc d'attractions Amazonia, le Magic Parc Land... et s'adonner à des activités bien plus rafraichissantes comme une petite baignade à la plage du Pellegrin à La Londe, à la piscine municipale ou profiter de structures gonflables. De juillet à août, 350 enfants ont fréquenté les A.L.S.H.

Un grand succès, comme « d'hab' », grâce à une équipe de directrices et d'animateurs compétente et dynamique et à l'investissement de l'élue déléguée au Centres Aérés, Annie TUCCINARDI.

NOCTURNES 13190, LE BON PLAN 100% GRATUIT

Depuis sa mise en place en 1999, ce dispositif est le rendez-vous incontournable des soirées d'été pour les jeunes dès 14 ans. Encadrées par des animateurs Bafa et éducateurs sportifs qualifiés ils aiment s'y retrouver autour des nombreux loisirs proposés : natation, foot, basket, ping-pong, babyfoot, badminton, taekwondo, boxe, volley, hip hop...

Des soirées divertissantes mais aussi pédagogiques. Ainsi, différentes associations sont intervenues afin



QUESTION À... MAURICE ATTIAS

Adjoint au Maire, délégué aux Sports

Été Culture et Loisirs est toujours autant prisé des jeunes allaudiens. Selon-vous à quoi doit-on ce succès ?

Ce dispositif propose différentes activités sportives et artistiques tout en conservant le plaisir des vacances. De plus, nous essayons chaque été d'offrir des contenus innovants en nous appuyant sur une équipe dynamique d'éducateurs diplômés.

de sensibiliser les jeunes dans des domaines tels que la santé, la sécurité routière, l'initiation à la conduite de scooter... A signaler la présence d'éducateurs spécialisés de l'ADDAP (Association Départementale pour le Développement des Actions de Prévention) qui ont partagé des moments d'écoute, d'échange et de conseil et l'Unité de Prévention Urbaine (UPU) venus sensibiliser les jeunes aux risques des drogues, de l'alcool et du tabac. Présente également l'association ANPAA qui est intervenue sur les risques de surdité liés au bruit en boîte de nuit et à l'utilisation intensive du casque audio. Proposées gratuitement les Nocturnes 2016 ont réuni durant le mois de juillet 405 jeunes, les lundis, mercredis et vendredis de 20h00 à 1h00 du matin au Complexe Sportif Jacques Gaillard. Un minibus était mis à disposition des jeunes toute la soirée de 19h45 à 1h00 du matin.

ACTIVITÉS NAUTIQUES À LA PLAGES DU PROPHÈTE

Très attendus par les 11/16 ans, les activités nautiques ont proposé des moments innovants et variés, permettant aux jeunes allaudiens de découvrir le milieu marin méditerranéen tout en pratiquant des activités physiques.

Au programme cet été : Kayak en mer, balade en bateau, beach volley, découverte du littoral... Ces journées ont été aussi l'occasion de les sensibiliser à la préservation des fonds marins. Une démarche responsable et citoyenne en totale adéquation avec la politique de protection de l'environnement menée par la Municipalité auprès du jeune public. Une fois de plus les activités nautiques de juillet ont rencontré un vif succès et seront reconduites pour l'été 2017.

LE SERVICE JEUNESSE/PRÉVENTION LABELLISÉ

Lieu d'accueil et d'information, le service jeunesse d'Allauch a obtenu le label «Point Information Jeunesse». Le label P.I.J. est attribué aux structures qui s'engagent à respecter la charte « Information Jeunesse» et remplissent les conditions fixées dans les cahiers des charges de ces structures.

Cette labellisation est le fruit d'une concertation et d'un travail sans relâche avec le Centre Régional Information Jeunesse Provence-Alpes (C.R.I.J.) et la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale. Elle est aussi la reconnaissance de la politique menée par la Municipalité en faveur des jeunes.

Inauguré le 6 octobre 2016, le Point Information Jeunesse (P.I.J.), est un espace de compétences, d'orientations et d'informations sur la vie quotidienne, l'enseignement, les formations, les métiers, l'emploi... pour les jeunes âgés de 11 à 25 ans. Il est ouvert tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Service Jeunesse/Prévention

Place Bernard Monge / Bd Ange Martin - La Pounche - Tél. : 04 86 67 46 20 - Facebook : [allauchjeunesse](#)



QUESTION À... MARTINE CHAIX

Conseillère Municipale, déléguée à la Jeunesse

Quelles sont les activités proposées aux jeunes Allaudiens durant la période estivale ?

Pour les plus jeunes, de 3 à 11 ans, nous avons les centres aérés qui offrent une multitude d'activités et qui sont d'ailleurs plébiscités par les familles.

Pour la tranche d'âge du dessus, dès 11 ans, nous proposons aux adolescents «Été Culture et Loisirs» qui allie sport, art et culture. Des activités nautiques ont également été organisées.

Et enfin, les Nocturnes qui permettent au plus de 14 ans de pratiquer des loisirs encadrés durant les soirées d'été.

Des dispositifs qui ont ravi cette année encore les enfants qui ont pu profiter de leurs vacances d'été, et les parents rassurés par la qualité de la programmation ainsi que du personnel et des intervenants qualifiés.



Les Maisons de Quartier ont fait leur show. Danse, théâtre, musique, chant... tous les adhérents, petits et grands sont montés sur scène pour les galas de fin d'année. Ils ont ainsi pu partager avec un public conquis, leur talent et leur passion.



Comme chaque année les enfants de la crèche et de la halte-garderie ont eu leur petite fête de fin d'année. Pour les uns, les poussins, chèvres, cochons, poules et canards étaient au rendez-vous avec Tiligolo et son humour bien rigolo. Pour les autres, manège, pêche au canard... Côté parents la fête avait une toute autre saveur avec des créations originales et bien gourmandes pour le concours du plus beau gâteau.



Organisé pour la première fois à Allauch, le «nounou dating» du 4 juin, a réuni une vingtaine d'assistantes maternelles agréées venues rencontrer les parents à la recherche d'un mode de garde pour bébé. Ils ont ainsi pu se rencontrer et échanger lors de courts entretiens à l'instar des «speed dating». Un concept qui a séduit tous les participants.

CRÈCHE DU LOGIS-NEUF : TRAVAUX DE RÉNOVATION ET MISE EN SÉCURITÉ

La Commune a engagé durant les mois de juillet et août 2016 des travaux de réaménagement du jardin et des clôtures de la crèche municipale.

Les travaux exécutés sont : la pose de gazon synthétique, la création d'une rampe PMR (personnes à Mobilité Réduite), la création d'un portail avec rampe d'accès aux véhicules, le remplacement total de la clôture par de la tôle perforée pour des raisons de sécurité et afin de créer une intimité visuelle et enfin la pose de fourreaux avec des chambres de tirage pour le passage de la fibre.

Par ailleurs, pour le côté ludique, il a été mis en place un arrosage en hauteur qui rafraîchit le site et permet aux enfants de s'adonner aux joies des jeux d'eau en période estivale, ainsi que la création d'un potager pour initier les petits loulous au jardinage.

Coût de l'opération 75 530 € TTC subventionnée à 80% par le Conseil Départemental dans le cadre des Travaux de Proximité.



TRAVAUX

HANDICAP ET ACCESSIBILITÉ

AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

En décembre 2015, le Conseil Municipal de la Ville d'Allauch a approuvé l'agenda d'accessibilité programmée.

La Municipalité a missionné le bureau d'Etudes Accessmétrie afin de réaliser un diagnostic sur l'ensemble des bâtiments et équipements communaux.

L'ensemble des bâtiments communaux devra être accessible en 2021.

Le coût des travaux à réaliser s'élève à 2 682 920 € répartis sur 9 années.

Lors de la réunion de la Commission, il a été recensé 89 établissements recevant du public.

Une priorisation des travaux a été établie par type d'activités avec une budgétisation par année.

Les critères utilisés pour cette priorisation ont tenu compte de l'usage, de la fréquentation et du fonctionnement du site.

La loi du 11 février 2005 «pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées» affirme des droits fondamentaux en terme d'accès :

- l'accessibilité pour tous sans exclusion
- l'accessibilité de l'ensemble de la chaîne de déplacement
- une accessibilité concertée

L'article 2 précise «Constitue un handicap au sens de la présente Loi toute limitation d'activités ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ».

Les agendas d'accessibilité programmée sont définis par l'ordonnance du 26 septembre 2014.



QUESTION À... CHANTAL CARDÌ

Conseillère Municipale, déléguée à la santé et au handicap

Quels sont les travaux programmés en terme d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ?

L'ensemble des bâtiments communaux devra être accessible en 2021. Potelets, bandes de vitrage, poignées de portes, sous-face d'escalier, paillasons aux normes «Personnes à Mobilité Réduite», boucles magnétiques... ; nous avons dû établir un ordre de priorité des travaux en fonction de la fréquentation, de l'usage et du fonctionnement de chaque site. Notre engagement en faveur de l'intégration des personnes handicapées n'est pas nouveau. Dès 2006, le musée d'Allauch ainsi que la Maison du Tourisme ont obtenu le label «Tourisme et Handicap». En 9 ans, ce sont 2 683 000 euros qui seront investis par la Commune.

RÉNOVATION DES ÉQUIPEMENTS

SPORTIFS DU LOGIS-NEUF

Des travaux de rénovation des installations sportives du Logis-Neuf ont eu lieu du 23 mai au 17 juin 2016. Ces travaux ont consisté à :

- Réaménager le terrain de basket à l'entrée du site avec la mise en place d'un revêtement en résine avec marquage et remplacement des panneaux de basketball.
- Déposer les mâts d'éclairage obsolètes.
- Mettre en place un filet pare-ballon.

Le projet comprenait aussi la redistribution des terrains de basketball et handball en vue de réaliser 34 places de parking supplémentaires dont deux Personnes à Mobilité Réduite avec mise en place de jardinières.

Coût de l'opération 68 529,60 € TTC.

EXTENSION DES LOCAUX

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Dans le cadre de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement du 29 décembre 2015, le CCAS bénéficie désormais du régime de l'autorisation des services d'aide et d'accompagnement à domicile. Entrée en vigueur le 1er janvier 2016, elle prévoit des mesures concrètes pour améliorer le quotidien des personnes âgées, imposant un nouveau cahier des charges en intégrant notamment une démarche qualité continue à travers une «Charte Nationale Qualité» obtenue par le CCAS en 2015.

De plus, pour répondre à la réglementation applicable en matière de sécurité concernant les Établissements Recevant du Public (ERP), une mise en conformité des locaux était nécessaire.

C'est pourquoi le projet a consisté à créer une extension du rez-de-chaussée en maçonnerie traditionnelle, d'une emprise au sol de 40 m² environ entre le bâtiment existant et les limites du terrain Est et Sud (Terrain EDF) afin d'y accueillir le service en charge des «Services à la personne».

La typologie du bâtiment existant avec son toit terrasse conduit la volumétrie de cette extension en proposant un volume simple sans toiture apparente.

L'accueil du CCAS a été également réaménagé afin d'offrir plus d'espaces au public.

Coût des travaux : 102.650 € TTC dont 60 000 € de subvention allouée par le Conseil Départemental dans le cadre du dispositif des «Travaux de Proximité».



MISE EN SÉCURITÉ DU FRONT ROCHEUX SITUÉ AUX ABORDS DU CENTRE SAINT-EXUPÉRY

Des travaux de confortement du front rocheux, qui se situe principalement au nord de la halte-garderie « Les Petits Princes » et du centre aéré « Saint-Exupéry », ont été réalisés (du 27 juin au 1er juillet) suite à un diagnostic commandé par la Commune, qui consistait à identifier et quantifier le risque d'instabilités rocheuses.

Ces travaux de purges manuelles de blocs de différents volumes, complétés d'un traitement ponctuel par ancrage ont été réalisés, afin d'assurer la mise en sécurité du site.

Le montant de ces travaux s'élève à 9468 euros TTC.



COLLINES

ÉTÉ 2016

NOS COLLINES PRÉSERVÉES GRÂCE À LA VIGILANCE DE TOUS LES INSTANTS

*En 2016, le département des Bouches-du-Rhône a connu 355 départs de feu et 4833 hectares d'espaces naturels détruits par les incendies. Ce n'est pas un hasard si Allauch a été épargnée, mais le résultat d'une préoccupation constante de notre Commune à préserver notre patrimoine naturel. Les travaux réalisés tout au long de l'année (plus de 120 000€ investis) et la vigilance accrue en période estivale (vigie Notre-Dame jusqu'à 22h), ont porté leurs fruits. Retour sur un dispositif exceptionnel. **Un grand merci** à tous les bénévoles du Comité Communal des Feux Forêts et à Nathalie COUTENET, Conseillère Municipale déléguée à la Protection des Collines, pour leur implication quasi-quotidienne pour préserver notre patrimoine naturel.*



Les responsables du Service Protection des collines travaillent en parfaite collaboration avec les agents du Comité Communal Feux de Forêts.

NOS VACATAIRES ONT DU TALENT

8 jeunes vacataires ont laissé libre cours à leur imagination et à leur talent à l'occasion de la surveillance estivale de nos massifs forestiers. En binôme lors de vigies à Notre Dame des Anges et Petite Tête Rouge ; ces Assistants de Prévention et de Surveillance des Incendies de Forêt (APSIF) ont pris tour à tour la plume pour l'écriture d'un récit dont l'intrigue se déroule dans nos chères collines. Co-rédigée par Maxime Bourdiol, Mathieu Balaguer, Lisa Bonino, Anaïs Zaepffel, Lucas Tighilt, Fanny Guzman, Mélanie Blanc et Guillaume Bellonio ; vous pourrez retrouver «La Colline Ensanglantée» sur le site internet de la ville www.allauch.com
La saga de l'été 100% allaudienne.

SERVICE PROTECTION DES COLLINES : UNE SURVEILLANCE RENFORCÉE EN ÉTÉ

Lors des jours à risques de niveau noir (défini par la Préfecture), de 13 h 00 à 19 h 00, une patrouille de surveillance composée de deux agents du Service Protection des Collines a renforcé le Comité Communal Feux de Forêts. Cette année, 20 patrouilles ont été réalisées. Astreintes téléphoniques en alternance (24 h/24 h et 7 j/ 7 j) du 15 juin au 13 septembre. Rappelons que, toute l'année, les agents du service protection des collines, oeuvre pour la sauvegarde de notre patrimoine naturel : débroussaillage, élagage, entretien des pistes Défense de la Forêt Contre les Incendies (DFCI). Avant l'été, la réfection et la mise au gabarit des pistes DFCI ont été effectuées sur environ 3000 mètres linéaires pour un coût de 36 000 € TTC.

17 VACATAIRES : UN RENFORT NÉCESSAIRE

Du 1er juillet au 31 août, 17 vacataires ont été recrutés par la Commune, subventionnés à hauteur de 15 000€ par le Conseil Régional, dans le cadre du dispositif des Assistants de Prévention et de Surveillance des Incendies de Forêt (APSIF).

Deux vigies ont été armées en binôme :

Vigie Notre Dame des Anges de 16h30 à 22h30

Vigie Tête Rouge de 7 h à 19 h

Les vacataires ont assuré :

372 h à la vigie Notre Dame

791 h à la vigie Petite Tête Rouge

15 h en patrouille avec le CCFE

PATROUILLES DE SAPEURS-POMPIERS : UN APPUI IMPORTANT

Du 4 juillet au 18 septembre, un véhicule 4x4 porteur d'eau composé de 2 sapeurs-pompiers a patrouillé dans le secteur périurbain, de 11h à 19h. Le coût de cette patrouille d'intervention est de 16 621 €.

COMITÉ COMMUNAL FEUX DE FORÊTS : UNE AIDE PRÉCIEUSE

Les bénévoles du CCFE ont assuré 15 jours de patrouilles VTT et 2 jours de patrouilles équestres. Ils ont également pris part à des patrouilles en véhicule 4x4 et à des vigies (principalement à la vigie du Taoumé et Petite Tête Rouge). Enfin, ils ont activement participé au remplissage des abreuvoirs, à l'arrosage et l'entretien des plantations (plus de 25 000 litres.)

Un grand merci à tous les bénévoles du Comité Communal Feux de Forêts pour leur implication et leur dévouement dans la protection de nos collines.



QUESTION À... NATHALIE COUTENET

Elue déléguée à la protection des collines

Aucun départ de feu à Allauch alors que 4833 hectares d'espaces naturels ont été détruits dans notre Département cet été. Quels sont les dispositifs qui permettent de tels résultats ?

Ce résultat est le fruit d'un travail continu et en étroite collaboration entre le service municipal dédié à la protection des collines, les sapeurs-pompiers, les élus et les bénévoles du Comité Communal Feux de Forêts. Lors de la période estivale, les vacataires recrutés en renfort jouent un rôle important.

Nous avons également axé notre action autour de la prévention : débroussaillage, élagage, entretien des pistes Défense de la Forêt Contre les Incendies... Cela passe aussi par la sensibilisation des plus jeunes à l'importance de la protection de notre patrimoine naturel que nous développons via des journées de reboisement organisées dans les écoles.

ECONOMIE

SPORTIMMO SOCIÉTÉ DE PROMOTION IMMOBILIÈRE



Thierry SPORTICH, Président Directeur Général de SPORTIMMO.

Implantée sur Allauch depuis 1992, à la place de l'ancienne usine GALLO, la famille SPORTICH était spécialisée dans l'import-export ainsi que dans le commerce de textiles. En regardant les communes autour d'Allauch, la famille a choisi de s'implanter dans la zone d'Activités de Fontvieille qui avait un fort potentiel de développement économique. La

zone se trouve sur un emplacement stratégique à proximité des principaux axes de circulation. Par ailleurs, à Allauch nous bénéficions d'un cadre de vie exceptionnel.

Puis, en 2000 ils créent la Société SPORTIMMO, opérateur spécialisé en immobilier commercial. Aujourd'hui, devenu un groupe familial,



Les locaux accueillants de Sportimmo.

SPORTIMMO a su développer son activité avec dynamisme et passion.

Toujours installée à Allauch, dans un cadre de travail agréable, la société est devenue une PME avec un fort potentiel au niveau régional mais également national.

Développeur, Investisseur, Commercialisateur, Maître d'œuvre et Gestionnaire de tous ses projets SPORTIMMO, principalement implantée dans le sud de la France, a su se diversifier pour répondre aux attentes de la conjoncture et se renouveler au fil des années.

Thierry SPORTICH, Président Directeur Général, nous parle de sa PME.

«L'expérience acquise sur le terrain a contribué à l'élan du développement urbain. Nous la mettons au service de nos clients, véritables partenaires, comme les collectivités locales, les enseignes commerciales nationales, les professionnels de l'immobilier.

Promoteur de pôles commerciaux, de logements et de zones d'aménagements concertées, nous cherchons avant tout à concevoir des espaces accessibles à tous, ludiques et conviviaux, redonnant ainsi le plaisir de vivre et de consommer.

Le fondement de notre travail repose sur l'écoute.

En regardant les communes autour d'Allauch, la famille a choisi de s'implanter dans la zone d'Activités de Fontvieille qui avait un fort potentiel de développement économique. La zone se trouve sur un emplacement stratégique à proximité des principaux axes de circulation. Par ailleurs, à Allauch nous bénéficions d'un cadre de vie exceptionnel.

Une écoute au service de l'intelligence architecturale, de la qualité du cadre de vie, des clients, des collectivités...

Pour nous, la réussite d'un projet doit toujours aboutir à un succès collectif. Notre groupe offre également son expertise afin de piloter les programmes, gérer et optimiser le patrimoine foncier ou commercial de nos clients. Toutes nos constructions s'inscrivent dans une «green attitude» en favorisant l'utilisation de matériaux naturels et les économies d'énergie.

De la conception d'ensembles commerciaux à la promotion d'habitations, la société a su

imposer son savoir-faire au service de la qualité dans la réalisation de ses programmes.

SPORTIMMO

Zone d'Activités de Fontvieille

Emplacement D 123

13190 Allauch

Téléphone: 04 91 44 10 88 - Fax : 04 91 44 12 08

Web : sportimmo.com

Email: sportimmo@aliceadsl.fr

LUTINS

LA BOUTIQUE/ATELIERS CRÉATIFS D'AUDREY PELLEGRINI



Tout commence en 2006, lorsque cette jeune créatrice lance sa marque «les choses bizarres» dédiée à l'univers de l'enfance.

Depuis, cette marque s'exporte un peu partout dans le monde, Japon, Etats Unis, Angleterre, Arabie Saoudite, Pays-Bas, Belgique, Ile de la Réunion, Allemagne. Audrey PELLEGRINI, a également fait partie du «Collectif Plume» à Marseille, un atelier de création mode, déco et accessoires pour enfants. Installée à Allauch depuis juin dernier, elle propose dans sa boutique ses propres créations pour petits et grands (pochons, bavoirs, sacs à goûter, coussins, papeterie, etc) mais aussi des créations coup de cœur de jeunes artistes qu'elle tient à faire connaître.

Bien plus qu'une boutique «Lutins» est avant tout un lieu charmant et cosy où la créativité s'exprime. Les ateliers créatifs, pour adultes et enfants dès

4 ans, y sont animés par Audrey (créatrice/graphiste) mais aussi Sabrina (costumière de théâtre), Julie (créatrice/graphiste), Isabelle (professeur de yoga enfant), Sandrine (crochet) et Jean (artiste/peintre), tous des professionnels passionnés.

Inaugurée le 9 septembre 2016, «Lutins» propose des ateliers hebdomadaires, stages créatifs pendant les vacances scolaires, un éveil musical pour les 0-3 ans tous les mardis matins (10h-10h45), dispensés par une professeur de musique et même des anniversaires-ateliers les week-ends.

Ouverte du mardi au samedi de 11h à 18h.

Lutins

14, rue Pierre Queirel - tél. : 06 79 63 96 25

atelierslutins@gmail.com

www.facebook.com/atelierslutins

Les nouveaux commerces et entreprises d'Allauch

«LUCIEN» - LUNETIER OPTICIEN

Centre Commercial du Jet d'Eau

602, Av du 7^{ème} RTA

Tél. : 04 91 50 33 34

Ouverture du mardi au samedi de 9h30 à 19h.

SOCIÉTÉ «JCPR»

CLIMATISATION, PLOMBERIE, RÉNOVATION

Rés. Chappe

5, Bd Paul

Tél. : 06 58 16 25 12

«AXA» - AGENCE FRANCEY

ASSURANCE - PLACEMENT - BANQUE

Espace du Grand Pin

115, Ch de l'Afféragé

Tél. : 04 91 07 12 98

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h.

«LE FOURNIL DU CARRÉ D'OR»

BOULANGERIE PÂTISSERIE

Le Carré d'Or

670, Av. du Canton Vert

Tél. : 04 91 07 14 80

Ouverture du lundi au vendredi de 7h à 19h30. Le dimanche de 7h à 13h30. Fermé le mardi.

DELICAT AND DOG

TOILETTAGE CHIENS-CHATS

23, Rue Fernand Rambert

Tél. : 09 86 09 91 30

E-mail : delicatanddog@gmail.com

Ouverture du mardi au samedi de 9h à 18h sur rendez-vous.

«MONCEAU FLEURS»

FLEURISTE

Espace du Grand Pin

115, Ch de l'Afféragé

Tél. : 04 91 68 16 92

Ouverture du lundi au dimanche de 9h à 20h.

«O BON VIN»

RESTAURANT

Le Carré d'Or

670, Av. du Canton Vert

Tél. : 04 86 97 13 15

Ouverture le midi du lundi au dimanche de 9h30 à 15h30. Le soir du jeudi au samedi de 18h30 à 23h.

CHANGEMENT DE LOCAUX ET D'ENSEIGNE

T'A COIFFURE

SALON DE COIFFURE

(Anciennement Mylène Création)

23, Rue Fernand Rambert

Tél. : 04 91 68 08 08

Ouverture du lundi au samedi de 9h à 19h. Fermé le mercredi.

DIVIN'STONES

BIJOUTERIE

(Anciennement Talys)

13, Rue Frédéric Chevillon

Tél. : 04 91 62 42 45

Dimanche de 10h à 13h et de 15h à 18h.

Fermé le lundi.

Nous leur souhaitons la bienvenue à Allauch en espérant que ces quelques lignes les fassent connaître et leur permettent d'avoir une clientèle nombreuse.



QUESTION À...

CHRISTIAN JAILLE

Élu au Conseil de Territoire, délégué au développement économique

Comment la Municipalité compte développer l'activité économique locale ?

Pour élargir d'avantage son économie, la Municipalité a créée en 2014 un service municipal dédié au développement économique. Sa mission est de faciliter l'implantation et l'essor des entreprises et des commerces allaudiens, tout en préservant notre cadre de vie.

SALON LP COIFFURE

Depuis le 7 septembre, Laura vous accueille dans son salon «LP COIFFURE» situé Boulevard Ange Martin, à la Pounche. Titulaire d'un CAP et d'un Brevet Professionnel de coiffure, Laura a d'abord exercé en tant que coiffeuse à domicile. Couleur, mèches, coupe, lissage, pose d'extensions, réalisation de chignons... Laura et son apprentie Lolita, vous proposent tout un panel de prestations pour les femmes, les hommes et les enfants.

Les produits capillaires, shampoings et colorations sont naturels, à base de plantes et certifiés bio.

13 avenue Ange Martin
Tél. : 04 91 05 34 40
06 02 15 62 79
Du mardi au samedi,
de 9h à 18h,
sans interruption.



SOS OSTÉO ALLAUCH

Yann MIZRAHI, ostéopathe DO, propose depuis septembre 2016 un service d'urgence en ostéopathie. Disponibles 7j/7 de 8h à 21h, les ostéopathes du réseau d'urgence «SOS Ostéo Allauch» interviennent sur Allauch, Plan-de-Cuques et Marseille et se déplacent à domicile, sur le lieu de travail, etc.

A noter, que les ostéopathes interviennent pour des situations d'urgence fonctionnelle (torticolis, dos bloqué...) ne relevant pas de l'urgence médicale.

SOS Ostéo Allauch
Contact : 06 22 18 76 35
06 21 57 01 44

ASSOCIATIONS

LA BOULE CERCLÉE

EN FINALE

Les jeunes de la «Boule Cerclée», club allaudien, finalistes, dans la catégorie juniors, de « La Marseillaise à Pétanque » 2016. Bravo à Kévin PARTY, Dylan ISOARDI et Moïse LACROIX pour cette belle performance.

Même si ils n'ont pas remporté cette finale, ils ont porté haut les couleurs de leur club du Logis-Neuf.

Un grand merci à Messieurs SUPPA, Président du Club et LEFORT, Ancien Président, pour permettre à nos jeunes de s'épanouir à travers une activité qui les séduit.



NOS TRAMPOLINISTES AU SOMMET



Le club Génération Gymnique d'Allauch (GGA), présidé par Monsieur JANIN, est rentré des championnats de France de Rouen, en juin dernier, avec un titre de champion de France remporté par Alan BOUATTOU, en catégorie Élite 18-20 ans ; deux titres de vice-champion de France et trois médailles de bronze.

Avec une délégation de 17 trampolinistes, 12 ont accédé aux finales dans leur catégorie. Un beau succès pour GGA qui, pour la saison 2015-2016, se classe 3^{ème} club de France !

TROIS PODIUMS POUR NOS GYMNASTES

Six équipes de gymnastique rythmique de l'association Génération Gymnique d'Allauch (GGA) se sont qualifiées pour les finales nationales des ensembles à Vaulx-en-Velin, les 4 et 5 juin dernier. Trois équipes ont terminé sur le podium.

Maelle GIRARD-THIVILLIER et Eden GUEDU sont championnes nationales. Une première place méritée pour ce duo qui évolue en catégorie «duo excellence 1».

Les filles en catégorie «pré-collectif 1» sont arrivées seconde. Bravo à Cindy CARDY, Liscia CHELI, Ilona FIORETETTI, Jessy MASSERONI, Morgane SANTERNE et Carla SROUSSI !

L'équipe en catégorie «pré-excellence 1» a terminé également à la seconde place. Félicitations à Mathilde ALLEGRE, Alicia FONTANA, Ines GOEPP, Victoria SALEMI et Noemy VALETTE.

PENTATHLON ALLAUDIEN

LE PENTATHLON ALLAUDIEN MÉDAILLÉ

Le club « Pentathlon Allaudien » est présent sur la commune d'Allauch depuis une quinzaine d'années. Il est dirigé par Nadine FIGON MERLE, entraîneur diplômée du brevet d'État de Pentathlon Moderne et des brevets fédéraux de tir et d'escrime, qui dispense également ses cours dans les écoles de la commune.

Le Pentathlon moderne est composé de cinq disciplines: la natation, l'escrime, l'équitation et le laser-run (combiné tir + course à pied). Depuis deux ans, la Fédération Internationale de Pentathlon Moderne a offert à ses licenciés la possibilité de pratiquer le laser-run indépendamment des autres disciplines, avec un pistolet laser plutôt qu'un pistolet à plomb. Cela a permis d'élargir les licences au plus grand nombre, notamment aux enfants. Des compétitions sont organisées toute l'année au niveau régional, national et international.

Lors des deuxièmes championnats du monde de laser-run qui ont eu lieu les 3 et 4 septembre 2016 à Lisbonne, la nouvelle licenciée du club Juliette COGAN, issue du milieu de la course à pied à Marseille, a décroché la médaille de bronze senior en individuel.

L'engouement actuel pour cette pratique nous laisse présager de belles compétitions à venir.



Pour plus d'informations : Nadine FIGON MERLE : 06 61 59 38 17 / <http://www.ffpentathlon.fr/accueil.php>

COUNTRY NEW LINE

EN COMPÉTITION

L'association Country New Line a présenté 3 compétitrices allaudiennes aux « Austrian Country Western dance Championships », compétition de line dance qui a eu lieu du 30 septembre au 2 octobre 2016, en Autriche.

Marie-France LA BRIOLA, qui est aussi la présidente de l'association, a obtenu la première place en Modern Line A / Platinum ;

Suzy RIOS la première place dans la catégorie Classic Intermediate/Silver et Lucette LONG monte sur la 3^{ème} marche du podium en Modern Line A / Platinum.



«LES CLEFS DE LA VOIX»



UN DÉPART SANS FAUSSE NOTE

Une nouvelle association vient de voir le jour sur notre commune. Depuis février 2016, les Clefs de la Voix, présidée par Jean-Jacques MÄDER, promeut le chant et tous les styles de musique.

Une cinquantaine d'ados et d'adultes prennent déjà part aux cours dispensés par Magali.

Au programme : épanouissement, plaisir et travail dans la détente et la bonne humeur.

Les cours se présentent sous la forme d'ateliers collectifs adaptés ensuite en fonction des besoins de chacun.

Chaque séance commence par des exercices sur les bases de la respiration, un échauffement vocal et des vocalises de placement.

Puis place au chant ! Variété française et internationale, jazz, soul, rock, heavy metal, bossa nova, rhythm and blues, il y en a pour tous les goûts et toutes les sensibilités artistiques et musicales.

Un groupe de gospel, ouvert aux adultes, a également été formé.

Magali a tout d'abord débuté par la danse avant de se tourner vers le chant, à l'âge de 22 ans, pour faire de sa passion sa profession. Intermittente du spectacle dans un premier temps, elle a ensuite suivi des études de musique pour s'orienter vers le professorat de chant. Pour le plus grand bonheur de ses élèves qui ne tarissent pas d'éloges à son sujet.

A l'image de Léa qui vient d'intégrer le Cours Florent et qui a été préparée pendant deux ans par Magali. D'autres élèves, comme Razika, interprètent même des morceaux de leur composition. Sous l'œil bienveillant de leur professeur, toujours à l'écoute et présente pour leur prodiguer aide et conseils.

Les quatre représentations données par l'association en mai dernier à Allauch ont rencontré un vif succès, avec des prestations et des performances dignes de professionnels.

L'association fourmille de projets : création d'un spectacle sur le thème du cinéma, tournée avec le groupe de gospel, concert au profit d'une oeuvre caritative... La mélodie du bonheur, sur un air allaudien.

Contact : Magali MÄDER au 06 58 12 56 14. 200 chemin des Maurins, Lot La Verrerie, 13190 ALLAUCH.

COMITÉ DE JUMELAGE

ALLAUCH/VATERSTETTEN : LA TRADITIONNELLE FÊTE DE LA BIÈRE

Samedi 27 août 2016 beaucoup de monde était venu fêter l'Oktoberfest (Fête de la bière) autour d'une choucroute bien gourmande et une bonne pression, le tout animé par l'orchestre allemand «Ammerthaler Blasmusik» venu tout spécialement pour l'occasion. Un grand merci à Chantal BERTIN, Présidente du Comité de Jumelage Allauch/Vaterstetten et à tous les bénévoles, allaudiens et bavarois, qui ont fait de cette soirée un grand moment festif.



Samstag, den 27. August 2016 haben sehr viele Leute das Oktoberfest (Bierfest) gefeiert, dazu wurde ein leckeres Sauerkraut gegessen und ein frisch gezapftes Bier genossen. Musikalisch wurden sie von dem deutschen Orchester „Ammerthaler Blasmusik“, begleitet, das extra aus diesem Anlass gekommen war. Wir bedanken uns bei Chantal BERTIN, der Präsidentin des Partnerschaftkomitees Allauch/Vaterstetten und bei allen Ehrenamtlichen aus Allauch und Bayern, die aus diesem Abend ein grosses Fest gemacht haben.



ALLAUCH/KADIMA ZORAN



UN JUMELAGE DYNAMIQUE

En 2013, Roland POVINELLI signait avec Isaak GOLBARY, ancien Maire de Kadima ZORAN (en Israël), une charte de jumelage qui unissait nos deux communes. Ce résultat a pu être obtenu grâce à l'investissement de toute la communauté juive d'Allauch et notamment le Président du Comité de Jumelage et de son épouse, Avi et Joelle MIZRAHI.

Dans ce cadre, du 30 mai au 6 juin dernier, une délégation allaudienne, conduite par Martine CHAIX, Conseillère Municipale déléguée aux Jumelages, s'est rendue dans notre ville jumelle. Dès leur arrivée à l'aéroport, ils ont été accueillis par Monsieur Yossi BARAK et Madame Sarit TOUITOU.

Le pot de bienvenue s'est déroulé en présence du Maire de Kadima Zoran, Monsieur Shavit MASS et des familles d'accueil.

Le programme de cette semaine a été riche en visites : Netanya, Tel-Aviv, Jérusalem et Haïfa.

Tous les jours, une soirée était organisée chez une famille. La réception officielle s'est même déroulée chez le Maire de Kadima Zoran.

L'un des repas a eu lieu dans un restaurant de Tel-Aviv où de jeunes chanteurs ont chanté en français, un moment d'émotion qui resserre les liens entre les participants.

Ces différents échanges étaient chaleureux comme si les liens entre les deux communautés existaient depuis de nombreuses années. Ce qui démontre que le choix de notre ville jumelle a été judicieux.

Devant la réussite de ce premier voyage, d'autres vont suivre.

N'hésitez pas à vous inscrire au Comité de Jumelage Allauch/Kadima Zoran. Il s'agit d'une association ouverte à tous, jeunes et moins jeunes, puisque son but est de tisser des liens entre notre commune et celle d'Israël.

Tous les Allaudiens qui souhaitent adhérer au Comité du jumelage Allauch / Kadima Zoran peuvent se renseigner au 06 14 99 15 18.

ANCIENS COMBATTANTS



COMMÉMORATIONS

La Ville d'Allauch, représentée par Christian JAILLE, élu délégué aux commémorations, Hélène ABERT, première adjointe au Maire et les associations d'anciens combattants ont rendu hommage le 8 juin dernier à tous les combattants d'Indochine qui se sont battus pour la défense des libertés. Le 18 juin, ils se sont de nouveau réunis pour célébrer, 76 ans après, l'appel à la résistance du Général DE GAULLE depuis Londres sur les ondes de la BBC : « Quoi qu'il arrive, la flamme de résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas. Demain, comme aujourd'hui, je parlerai à la Radio de Londres. » (extrait du discours du Général DE GAULLE). (photo de gauche).

Et le 26 août, ils ont célébré la libération d'Allauch. (photo de droite).

L'ACADÉMIE DU TAMBOURIN



UN JOYEUX ANNIVERSAIRE

Pour fêter ses deux ans d'existence, l'Université Populaire Provençale d'Allauch et sa Présidente Madame Odile DELMAS vous ont offert, le 18 juin dernier, deux heures de plaisir musical avec l'Académie du Tambourin de Maurice GUI, professeur émérite au Conservatoire . Un concert de prestige joué par 12 musiciens virtuoses.

POUR NOTRE-DAME DU CHÂTEAU



FÊTES DE L'OCTAVE

La descente de la Vierge en procession marquait le début des fêtes de l'Octave qui ont eu lieu du 4 au 12 septembre dernier. Pèlerinages, messes, bénédiction et sacrements se sont succédé dans la chapelle de Notre-Dame du Château et en l'église Saint-Sébastien pour célébrer la Nativité de la Vierge Marie. Un grand merci au Père Guillaume LEPOUTRE et aux bénévoles de l'association «Pour Notre-Dame du Château».

AMICIZIA CORSA D'ALLAUCH



L'association corse d'Allauch « Amicizia Corsa d'Allauch », présidée par Jean DAL COLETTO, a organisée le 14 octobre dernier une conférence sur le thème « où va la Corse : protection de l'environnement et traitement des déchets ».

NATURE SPORT PROVENCE



Le dimanche 2 octobre, le Conseil Départemental a organisé au Domaine de Pichauris «Nature sport Provence». Rando, course, marche : il y en a eu pour tous les goûts et pour tous les âges. Une occasion de découvrir ce magnifique espace situé à Allauch.



Dimanche 2 octobre 2016 se tenait la Brocante et vide-grenier du Groupe St-Eloi du Logis-Neuf. Le rendez-vous automnal des chineurs allaudiens désireux de dénicher des objets insolites ou classiques.



Observation du massif du Canigou (2785m), dans les Pyrénées orientales depuis le parvis de Notre-Dame du Château mardi 1er novembre. Ce véritable mirage atmosphérique est visible lors du coucher du soleil. Un rendez-vous scientifique animé par Alain ORIGNÉ, ingénieur de recherches au CNRS, organisé par l'association Pour Notre-Dame du Château.

FÊTES DE LA ST JEAN

Le début de l'été est marqué par la traditionnelle fête de la Saint-Jean. Un fois encore, la programmation a enchanté petits et grands. Nous remercions toutes les associations traditionnelles allaudiennes qui se sont jointes à nous afin de maintenir notre culture provençale : le Comité des Fêtes d'Allauch et son Président Eric NAPOLEONI, le Groupe Saint Eloi Allaudien et son Président Georges TESTA et le groupe folklorique « Leis Ami d'Alau » et sa Présidente Gisèle LETTIERI ainsi que tous les bénévoles de ces associations. Un grand merci à Janine MARY, adjointe déléguée aux Fêtes et aux traditions qui a organisé et supervisé avec ses équipes le bon déroulement de ces manifestations.



La grande cavalcade, point d'orgue des fêtes de la Saint-Jean.



Remise des prix du concours de chants par Madame MARY, Adjointe aux Fêtes et aux Traditions.



La journée des enfants, très attendue chaque année, avec mur d'escalade et structures gonflables.



Messe de la Saint-Jean célébrée par le Père LÉPOUTRE.



Le traditionnel feu de la Saint-Jean au Théâtre de Nature.

FÊTES DE LA ST LAURENT

Malgré les événements dramatiques de Nice, les traditionnelles Fêtes de la Saint-Laurent ont été maintenues en renforçant la sécurité. Convivialité et partage étaient au rendez-vous. Un grand merci au groupe Saint-Eloi du Logis-Neuf et à son Président Monsieur Jean-Claude MARY ainsi qu'aux nombreux bénévoles qui ont apporté de la joie dans ces moments difficiles.



Abrivado sur l'avenue Leï Rima par la manade Vallat.



Ouverture des fêtes de la Saint-Laurent.



Des animations ludiques et sportives ont été organisées dans la cour de l'école.



Messe en l'église de la Bourdonnière.



La traditionnelle veillée provençale.



Grande Cavalcade de la Saint-Laurent. Nous reconnaissons Michel BONIFACE.

CULTURE & TOURISME

BILAN

DES SPECTACLES ET UN ACCUEIL DE QUALITÉ

La saison culturelle 2016 revêt une consonance particulière. Les attentats de Nice du 14 juillet ainsi que la prolongation de l'état d'urgence ont eu un impact, tant au niveau local que national, sur la fréquentation des spectacles, des festivals et plus généralement du tourisme. Malgré ce contexte, et soucieuse à la fois d'allier offre culturelle et sécurité des spectateurs, la Ville a oeuvré afin que les estivants profitent de moments de divertissement et de découverte, dans les meilleures conditions possibles.

LES ESTIVALES 2016, UNE PROGRAMMATION RICHE ET VARIÉE

Les sept spectacles proposés lors des estivales ont séduit le public tant à la fois par leur qualité que par leur diversité.

«Souvenirs d'un gratteur de Têtes», «Couleurs du Sud», «Soirée de Ballet» ou encore «Peau d'âne» : lectures, musique, danse et théâtre, la culture sous différentes formes était représentée.

Les Estivales attirent chaque année, depuis 17 ans, un public fidèle à la Bastide de Fontvieille puis au Théâtre de Nature.

« Montand en plein coeur » a su toucher le public

Le 1er juillet dernier « Montand en plein coeur », le dernier spectacle de Jacques DURBEC, a rendu un bel hommage à cet artiste, à l'occasion des 25 ans de sa disparition.

Une soirée réussie dans un Théâtre de Nature conquis par le talent des chanteurs, des comédiens, des danseurs et de la mise en scène.

La programmation culturelle estivale, réalisée sous l'impulsion de Daniel BOYER, Conseiller

Municipal délégué à la Culture, a permis à de nombreux Allaudiens de se changer les idées durant cet été pesant.

LA MAISON DU TOURISME TIRE SON ÉPINGLE DU JEU

2121 personnes accueillies à la Maison du Tourisme Louis Ardissonne

Malgré une baisse de la fréquentation touristique, la Maison du Tourisme maintient le cap et reste le lieu d'accueil par excellence de tout vacancier en quête de précieuses informations.

Cet été, les touristes des départements hors PACA ont été les plus nombreux. Viennent ensuite les Allaudiens et les Marseillais.

Le nombre de visiteurs étrangers est en légère baisse avec nos amis belges, toujours aussi nombreux, suivis par les Allemands et les Anglais.

Cette tendance ne reflète qu'une partie de la fréquentation touristique de la commune. Toute l'année, et notamment en décembre, de nombreuses personnes sollicitent la Maison du Tourisme.



QUESTION À... DANIEL BOYER

Conseiller Municipal, délégué à la Culture

Comment s'est déroulée la saison culturelle cet été ?

Comme chaque année, nous avons proposé aux Allaudiens une programmation riche et variée qui a pour ambition de divertir différents publics. Notre objectif a été atteint. Malheureusement, les tragiques événements de Nice ont impacté la fréquentation des spectacles.

«LE TRÉSOR DES BIANCAMARIA» LE NOUVEAU LIVRE D'AURÉLIE FREDY AUX ÉDITIONS ÉLAN SUD

Trois ans après le succès de «C'est aujourd'hui dimanche» qui a reçu en 2013 le Prix Première chance à l'écriture, Aurélie FREDY a repris sa plume et signe ici son second roman.

Inspiré de faits réels, elle fait écho à cette chasse au trésor qui a défrayé les médias dans les années 1980 en Corse dans le golfe de Lava situé à quelques kilomètres d'Ajaccio.

Trente ans plus tard, l'un des acteurs de cette histoire, Félix BIANCAMARIA, se confie à Aurélie FREDY sur cette journée où tout va basculer et lui inspire son deuxième roman.

«Quand la pêche aux oursins tourne à la pêche miraculeuse, Félix BIANCAMARIA ne pense pas que les événements vont prendre une telle importance.

Dans les années 1980, deux plongeurs découvrent une manne dans les eaux tièdes du golfe de Lava, en Corse. Ce trésor fait tourner la tête de tous ceux qui l'approchent : rêves fous, curiosité, jalousie... La loi sur les biens maritimes était encore évasive. Depuis, la législation a changé et le gouvernement français recherche, pièce après pièce, ce patrimoine qui éclaire une partie de l'histoire romaine.»

Ce livre est le fruit de trois années de rencontres et de recherches que l'auteur dédie à tous les amoureux de roman d'aventures. À lire sans modération !



Vous pouvez découvrir les premières pages de cet ouvrage sur le site www.elansud.fr/fredy où vous pourrez commander ce livre, ainsi que dans toutes les librairies.

ALLAUCH CONSERVE 1 ÉTOILE AU GUIDE VERT MICHELIN 2016

En 2015, Allauch s'était vue attribuer 1 étoile au Guide Vert Michelin le classant comme site «intéressant» de la région. A l'occasion de la sortie de l'édition 2016, nous avons eu l'immense plaisir d'apprendre que ce fameux Guide nous attribuait une nouvelle fois 1 étoile. Véritable atout pour le tourisme allaudien, elle est aussi une belle récompense pour la Municipalité qui depuis toujours s'efforce de maintenir la qualité de notre beau patrimoine.



QUESTION À... BERNARD BEGON

Conseiller Municipal, délégué au Tourisme

Allauch conserve cette année encore son étoile au guide Michelin, quelle est l'action de la Municipalité en faveur du tourisme ?

A l'occasion de la sortie de l'édition 2016 du Guide Michelin, nous avons appris avec joie que la Ville conserve son étoile décernée l'année précédente. Cela vient récompenser les efforts de la Municipalité afin de maintenir la qualité du patrimoine allaudien. Restauration du moulin, rénovation de l'église Saint-Sébastien, protection des collines : la préservation et la valorisation de notre patrimoine sont au cœur de l'action municipale.



VISITEZ UN MOULIN À VENT TRADITIONNEL EN PROVENCE : OUVERT TOUS LES DIMANCHES

Située à 228 mètres d'altitude, au pied du massif du Garlaban, Allauch de par sa situation géographique et son exposition au vent, accueille depuis le XII^{ème} siècle des moulins à vent bâtis dans la tradition provençale, servant à moudre les céréales.

Surplombant l'avenue Jean Roque, le moulin Louis Ricard, rénové en 2013 grâce à la détermination de Gilbert ORSINI, Conseiller Municipal délégué aux Moulins et soutenu par Roland POVINELLI, a pour vocation de devenir un patrimoine vivant, illustrant les savoirs et les techniques d'antan (travail du meunier, calcul de la vitesse des vents...) aux écoliers et aux touristes, permettant d'accroître l'attractivité touristique d'Allauch.

Seul moulin du bassin marseillais à fonctionner, il peut aujourd'hui moudre le blé comme autrefois.

Le moulin Louis Ricard, cinquième et dernier moulin construit sur l'esplanade Frédéric Mistral, fut bâti en 1729 par Louis Ricard, boulanger à Allauch.

De forme cylindrique, le moulin Louis Ricard est dit de type « tour », son assise fixe est réalisée en pierres et surmontée d'une toiture pouvant pivoter à 360° afin d'orienter les ailes face au vent. Les moulins provençaux n'ont qu'un étage, généralement avec ossature et escalier en bois. Les ailes, entraînées par le vent, actionnent la lanterne et le gros fer qui transmettent leur mouvement à la meule tournante. Le blé, versé dans la trémie, est alors écrasé entre la meule dormante (fixe) et la meule tournante. La farine est récupérée au rez-de-chaussée dans une huche en bois.

Par petits groupes, le meunier vous conte l'histoire des moulins et vous explique la transformation du vent en force motrice et du blé en farine.

Une démonstration complète (ailes en mouvement) n'est possible qu'en présence d'un vent suffisant.

Moulin Louis Ricard
Esplanade Frédéric Mistral - 13190 Allauch
moulinricard@allauch.com

Jours et horaires d'ouverture :

Le moulin Louis Ricard est ouvert tous les dimanches de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 mais également les jours de manifestations (se renseigner auprès de la Maison du Tourisme).

Entrée payante :

- Tarif plein : adultes : 2 €
- Tarif réduit : 1 € (enfants moins de 14 ans, groupes à partir de 20 personnes)
- Gratuité pour les groupes scolaires de la commune
- Pass MyProvence : pour l'achat d'un tarif plein, une entrée gratuite avec le pass

Groupes sur réservation uniquement :
moulinricard@allauch.com

Renseignements :
Maison du Tourisme Louis Ardissonne
Esplanade Frédéric Mistral - BP 27 -
13718 ALLAUCH cedex
Tél. : 04.91.10.49.20 - tourisme.allauch.com



QUESTION À... GILBERT ORSINI

Conseiller Municipal, délégué à la rénovation et au fonctionnement des moulins

Pourquoi avoir remis en fonctionnement le Moulin L. Ricard lors de sa restauration ?

Les moulins font partie intégrante de notre patrimoine historique. Il était donc important que le dernier moulin bâti sur cette belle esplanade reprenne du service comme autrefois. Aujourd'hui, cette réhabilitation est un grand succès (4 705 visiteurs) et nous en sommes très fiers.

ALLAUCH ET LE CINÉMA, UN LIEN SE TISSE

LA SÉRIE, À SUCCÈS, « PLUS BELLE LA VIE » PREND SES QUARTIERS À ALLAUCH

Un fois encore, la série télévisée « Plus Belle la Vie » a pris comme décor naturel les rues du vieux village.

Certains pourraient s'interroger sur les raisons qui poussent la production de France Télévision à venir aussi régulièrement à Allauch, comme bien d'autres films ou téléfilms ? La réponse a été donnée, le 29 septembre dernier devant le Conseil Municipal, par Jean-Christophe ROUOT, Directeur de Production : « Pour la qualité des décors naturels et leur authenticité ». Voilà tout est dit.

Profitant de la présence de l'équipe de tournage et des acteurs de « Plus Belle la Vie », Roland POVINELLI, Maire d'Allauch, est allé à leur rencontre après le Conseil Municipal. Il a ainsi pu partager et échanger longuement avec l'ensemble de ceux qui participent à la création des épisodes de cette série regardée chaque soir par des millions de téléspectateurs.

« Sans aucun doute, l'audience de « Plus Belle la Vie » est telle que la promotion de l'image d'Allauch en est assurée et je m'en réjouis ». nous précise Roland POVINELLI. Ce n'est que le premier pas d'Allauch au cinéma. En effet, avec, il y a quelques mois, la création d'un bureau du cinéma au sein des services municipaux, les productions vont venir de plus en plus nombreuses dans notre commune.

CRÉATION D'UN BUREAU DU CINÉMA

Allauch accueille régulièrement des tournages audiovisuels.

Afin de faciliter le travail des équipes de production, Monsieur le Maire a décidé de créer un service dédié à cette activité. Il a pour mission :

- d'apporter une aide au repérage pour la recherche de décors naturels notamment,
- d'assister les équipes de production dans la procédure de demande d'autorisation de tournage (coordonner les demandes d'occupation du domaine public, bâtiments culturels de la ville),
- de favoriser la recherche de professionnels locaux (techniciens, matériel).

Seules treize structures de ce type existent dans la région. Toutes appartiennent à un réseau de partenaires, géré par la Commission Régionale du Film, au sein du Conseil Régional. La Commune a donc fait une demande d'adhésion à ce réseau qui est sans incidence financière.

Il s'agit d'une action qui renforce l'attrait touristique et génère des retombées économiques directes pour Allauch.





Président de l'Académie Goncourt, Bernard PIVOT nous a offert, avec humour et brio, un récit littéraire et cocasse de sa vie et de ses rencontres lors des Estivales le 4 juillet dernier.

Quel meilleur endroit pouvait accueillir les plus belles opérettes et chansons marseillaises que le Théâtre de Nature ? Le 29 juillet dernier «Les Voix de l'Alcazar» nous ont livré un concert pétillant digne des comédies musicales de Broadway. Les «Brigandes du Château d'If» un spectacle à la fois drôle et sensible.



Pour les Estivales 2016, les partitions ensoleillées et romantiques de la mandoline et de la guitare ont transporté les spectateurs avec émotion. Au programme du duo classique «Couleurs du Sud» : Las Bachianas de Villa Lobos, La Valse Fantastique de Marucelli, Café 1930 de Piazzolla, La Tarentella de Bellini...



Le 5 juillet dernier, Marie-Christine BARRAULT nous transportait dans les souvenirs d'enfance de Marcel PAGNOL. Un voyage littéraire accompagné au piano par le duo Nathalie et Fabrice LANOË, pianistes allaudiens de renommée internationale.



A mi-chemin entre théâtre et comédie musicale «Peau d'âne» est considéré comme l'un des premiers contes de fées français. Une adaptation fidèle du conte de Perrault nous était présentée pour les Estivales d'Allauch rythmée par les chansons du film culte de Jacques DEMY.



Le 12 juillet 2016, le Théâtre de Nature accueillait les plus beaux «Pas de deux» du Répertoire Classique, Néo-Classique et Contemporain. De merveilleux danseurs représentant les trois grands courants de la danse française, russe et danoise n'ont pas manqué de séduire le public.



L'air de chien battu de George DANDIN, les masques très expressifs... tout était réuni pour plaire au public dans cette tragicomédie de Molière. Dans la pure tradition de la Commedia dell'arte, la compagnie des Passeurs nous a offert une pièce réjouissante et dynamique vendredi 22 juillet lors des Estivales.



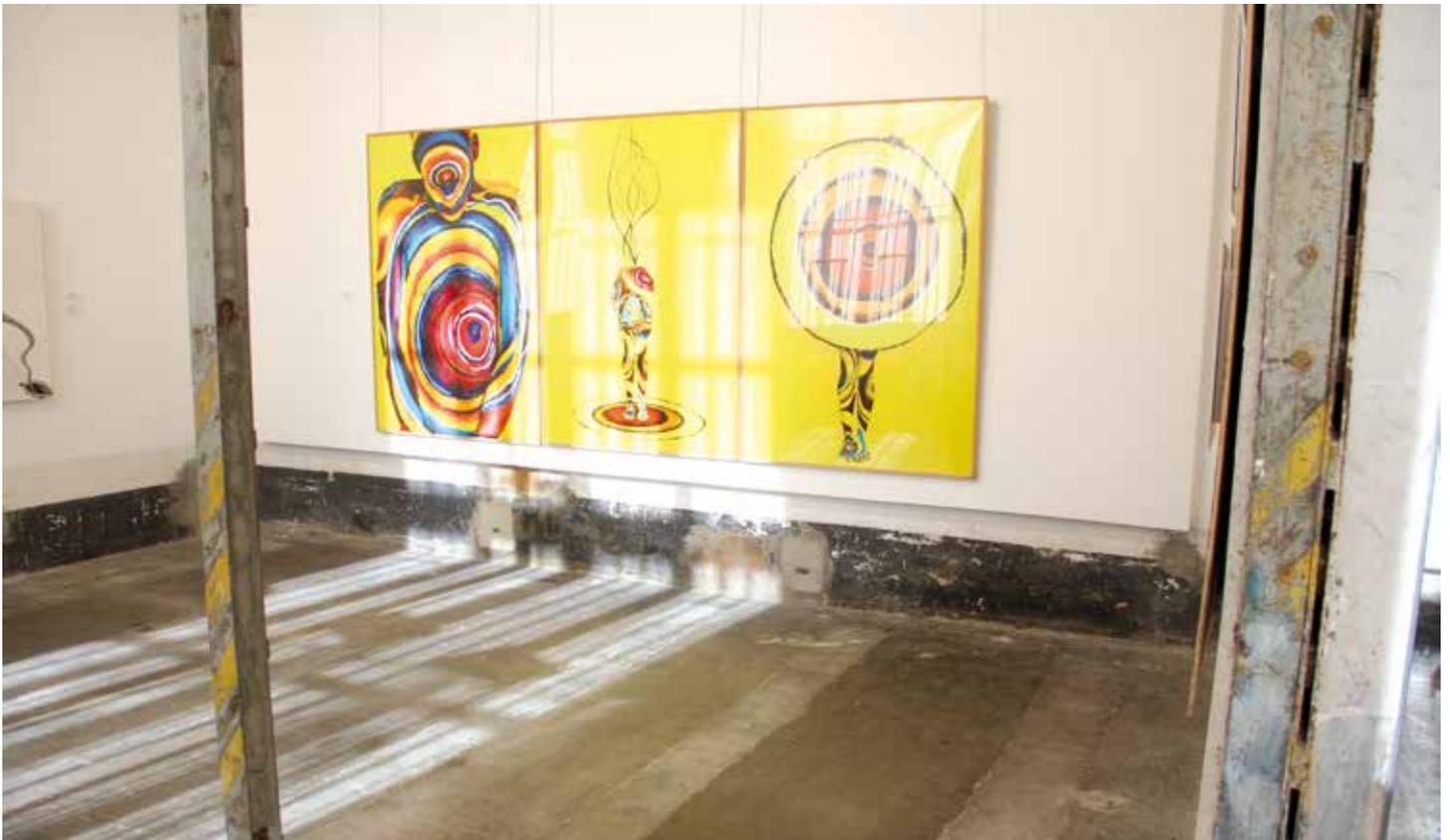
«Il était une voix» Didier GUSTIN À Allauch pour un moment d'humour, d'imitations, et de musique, dans la pure tradition du music-hall. C'est dans le cadre des fêtes de la Saint-Jean, le 24 juin que le magnifique Théâtre de Nature accueillait cet imitateur de talent.



Les Pyrénées, le Gard et le Berry étaient à l'honneur pour le Festival de Folklore d'Allauch. Danses, costumes traditionnels et gastronomie, chaque groupe a partagé avec le public allaudien les richesses de son patrimoine régional. Un grand merci à Madame Gisèle LETTIERI, Présidente du groupe Les Amis d'Allauch, et à tous les bénévoles pour leur implication dans le maintien de nos plus belles traditions.



Le 21 juin dernier des groupes de Jazz, soul, pop-rock, et autres variétés ont envahi les rues d'Allauch pour partager avec le public leur passion. Jour de solstice, la Fête de la Musique est aussi l'occasion de fêter l'arrivée de l'été en musique.



«Venus de l'est, inspirés par l'ouest» vous a été proposée du 18 juin au 18 septembre 2016 à la Galerie de l'Usine Électrique. Cette exposition d'artistes chinois se voulait le reflet de la diversité de la création contemporaine chinoise en France. Cette exposition a été organisée par la Ville d'Allauch en partenariat avec la galerie et revue AREA



Le 1er juillet 2016, à l'occasion des 25 ans de la disparition d'Yves Montand, Allauch lui rendait de nouveau hommage en présence de sa dernière compagne Carole AMIEL, de son fils Valentin LIVI et de son neveu Jean-Louis LIVI . Mis en scène par Jacques DURBEC, ce spectacle revisitait une vingtaine de chansons du répertoire de cet artiste talentueux à travers le chant, la danse et le théâtre.



Les 9, 10 et 11 septembre 2016, Allauch a fait son show. Parades de rue, théâtre, musique, cirque, humour et autres talents ont investi les rues du village et les salles de spectacles pour la 7ème édition du Festival des Scènes.



Concert Bout'chou les enfants ont pu profiter d'un concert conçu pour eux par la Compagnie Elliptique



Maurice GOUIRAN est venu rencontrer ses lecteurs autour de ses romans policiers. Il a également animé des ateliers d'écriture



La première édition du festival de Bande Dessinée d'Allauch s'est tenue pour la première fois les samedi 4 et dimanche 5 juin au gymnase Jacques Gaillard. Une première édition qui a réuni plusieurs librairies, un public nombreux et auteurs de renom pour une séance de dédicaces. A l'occasion du festival «Bulles électriques», la galerie d'expositions de l'Usine Electrique a accueilli du 4 au 12 juin une exposition d'oeuvres originales de l'auteur Belge Dany. Manifestation organisée conjointement par l'association Allauch BD, le Lions Club Sabline de Provence, le Lions Club de Plan-de-Cuques et l'Antre de Snorgleux en partenariat avec la Ville d'Allauch.



L'association AZAD, et sa présidente Laurence CARVIN, ont organisé un concert avec Levon MINASSIAN et nous ont permis de découvrir le doudouk. Le doudouk c'est la simplicité, l'authenticité, l'expression de la plainte et de la douleur d'un peuple, mêlés d'amour et de joie. L'émotion même. Un cadeau du ciel !

BRÈVES D'ALLAUCH

DES ALLAUDIENS À L'HONNEUR

HENRI TROVATO

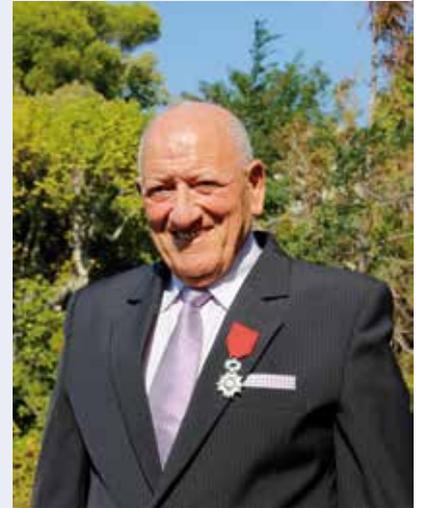
REÇOIT LA LÉGION D'HONNEUR

C'est à la demande de Roland POVINELLI, Maire d'Allauch, que par décret en date du 15 avril 2016 a été fait Chevalier de la Légion d'Honneur Henri TROVATO (au **titre des anciens combattants de la guerre 1939-1945, des Théâtres d'opérations extérieurs et de l'Afrique du Nord**).

Ancien combattant, aujourd'hui retraité de l'Éducation Nationale, Henri TROVATO, né le 15 septembre 1935, participe activement depuis plus de vingt ans à des actions humanitaires en Roumanie, au Portugal et au Vietnam à ses propres frais. Ses nombreux voyages en Roumanie ont d'ailleurs permis de fournir les orphelinats de Bucarest en fournitures scolaires, vêtements et denrées alimentaires.

Décoré de la Croix du Combattant, de la Médaille Militaire en 2009 et des Palmes Académiques, Henri TROVATO a reçu le 15 septembre dernier la Légion d'Honneur, une distinction qui récompense les citoyens les plus méritants au nom du Chef d'État.

Une distinction qui l'honore non seulement pour ses faits d'armes, son courage et son intégrité mais aussi pour son engagement au service des autres.



JOSEPH IBANEZ,

DÉCORÉ DE LA LÉGION D'HONNEUR

Très ému, Joseph IBANEZ, 93 ans, a été décoré de la Légion d'Honneur, le 9 novembre. De nombreuses personnes avaient fait le déplacement, à la résidence de retraite La Provence d'Allauch, pour rendre hommage à son engagement et sa bravoure.

Entouré de sa famille, d'amis, d'anciens combattants et au milieu des porte-drapeaux, il a reçu l'insigne de Chevalier, juste avant une Marseillaise scandée avec beaucoup de ferveur.

«Une distinction que seules 93 000 personnes possèdent et qui récompense des mérites exceptionnels» précisera Michel AIME, Président du Comité Marseille Vieux-Port de la société des membres de la Légion d'Honneur.

Engagé volontaire dans l'armée française dès l'âge de 19 ans, Joseph IBANEZ a participé à la campagne d'Italie avec le maréchal Juin et à la campagne de France avec l'armée d'Afrique et avait déjà obtenu la médaille militaire.

Il a également été fait chevalier de l'ordre national du mérite après une saisie remarquable de drogue lorsqu'il était contrôleur des douanes.

Une cérémonie vibrante que tenait à accueillir Candice FOSSATI, directrice de la résidence «La Provence» qui accueille Joseph IBANEZ depuis mars 2014.

Père de 4 enfants et veuf depuis peu, il habitait auparavant et depuis une quarantaine d'années le lotissement du Colombier au Logis-Neuf.

«Tu as la médaille des braves» lui a dit lors de la cérémonie le lieutenant-colonel Louis PERPOLI.

Une journée dont se souviendra longtemps notre patriarche, décoré de la plus haute distinction française qui récompense les citoyens les plus méritants.



UN ALLAUDIEN PRIMÉ LORS DU CONCOURS NATIONAL SUR LA RÉSISTANCE ET LA DÉPORTATION



Fabien CHAPUIS, jeune allaudien de 17 ans, a reçu, en mai dernier un prix, au niveau départemental du Concours National sur la Résistance et la Déportation (CNRD), dans les salons d'honneur de la Préfecture, à Marseille.

Ce concours est un travail de mémoire regroupant plusieurs établissements au niveau national, et développant chaque année une problématique différente. Fabien et sa classe ont travaillé sur «Comment résister par l'art et la littérature».

Au sein de son lycée, l'École libre des métiers à Marseille, les professeurs les ont encadrés dans ce projet en leur demandant de faire des recherches sur les différents artistes lors de la période de la seconde guerre mondiale, comme Max ERNST. Ils ont alors établi un dossier retraçant l'histoire de Marseille lors de la résistance sous l'occupation nazie. Ils ont ensuite effectué une sortie pédagogique au Camp des Milles, leur permettant de voir et de mieux appréhender dans quelles conditions les détenus étaient internés, exploités ou fusillés.

Suite à la présentation de leur dossier, ils ont terminé premiers de leur catégorie au niveau de notre département.

En récompense de ce prix, un séjour historique, pédagogique et culturel leur a été proposé, regroupant les établissements de la région étant arrivés dans les premières places des autres catégories, soit une quarantaine de lauréats, en compagnie de Jean-Pierre BEAUX, Président Départemental du CNRD.

Direction Lyon, fin août, à la découverte des Traboules dont certaines ont joué un rôle essentiel lors de l'occupation allemande pour abriter une Résistance clandestine. Les résistants ont utilisé ce réseau de passages couverts entre les immeubles permettant de passer d'une rue à l'autre et où la gestapo était sûre de se perdre. Elles servaient aussi de dépôt de colis.

Le lendemain, visite de la prison de Montluc pour constater, comme au Camp des Milles, les indicibles conditions de l'internement des captifs allemands, puis visite du site de Morette du plateau des Glières.

Ce concours a permis à nos jeunes primés de prendre le recul nécessaire sur le rôle de l'art ainsi que de la littérature comme moyen de résistance. Des témoignages de cette sombre époque et un devoir de mémoire auxquels ont été très sensibles ces lycéens, touchés, émus et reconnaissants envers ceux qui ont risqué ou perdu leur vie afin que nous vivions libres.

COMMENT REJOINDRE LA RÉSERVE OPÉRATIONNELLE CIVILE ?

QUI SONT LES RÉSERVISTES ?

Il s'agit d'hommes et femmes âgés d'au moins 17 ans, des citoyens volontaires ayant ou non une expérience militaire préalable qui ont signé un engagement à servir dans la réserve pour une durée de 1 à 5 ans. Ils ont reçu une formation et un entraînement spécifiques «pour apporter un renfort temporaire» aux forces armées (Armée de Terre, Gendarmerie, Police Nationale...).

QUEL EST LEUR RÔLE ?

Les réservistes viennent en renfort des forces de l'ordre lorsque la situation l'impose : plan Vigipirate, situations de crise, opération Sentinelle, attentats, intempéries... Selon leurs compétences, ils peuvent aussi apporter un soutien particulier : «Quel que soit leur statut dans le secteur civil (salaire, agent de la fonction publique, artisan, profession libérale...), ces réservistes opérationnels servent, selon leurs compétences et leur spécialité, dans le domaine opérationnel ou dans le domaine du soutien, en unités, dans les états-majors, les établissements ou les administrations centrales sur le territoire national et sur les théâtres d'opérations extérieures, et se voient confier les mêmes missions que les militaires d'active».

Pour plus d'informations :

<http://www.defense.gouv.fr/reserve/devenir-reserviste/integrer-la-reserve-militaire/integrer-la-reserve-militaire>

<https://www.recrutement.terre.defense.gouv.fr/ou-nous-rencontrer/cirfa-de-marseille>

<https://www.reserve-operationnelle.ema.defense.gouv.fr/>

Les personnes intéressées pour rejoindre la réserve opérationnelle ou la réserve citoyenne (mais également les personnes ayant déjà un contrat dans la réserve opérationnelle ou citoyenne) peuvent contacter Monsieur Christian JAILLE, Conseiller Municipal aux Anciens Combattants, par courriel : christian.jaille@orange.fr

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2016 pour déposer votre demande d'inscription sur les listes électorales de la Commune d'Allauch, afin de participer aux élections présidentielles et législatives de 2017.

Pour cela vous devez vous munir :

- d'une carte d'identité nationale ou d'un passeport ou d'un permis de conduire,
- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois :

facture électricité ou gaz ou quittance de loyer ou impôt de 2016,

- d'un imprimé de demande d'inscription CERFA n°12669*01 disponible en Mairie ou téléchargeable sur le site « Allauch.com ».

Et vous devez déposer votre demande :

- soit en Mairie Centrale,
- soit à la Mairie annexe de la Pounche,
- soit à la Mairie annexe du Logis Neuf.

Si vous êtes hébergé ou dans un autre cas, vous devez contacter le service Elections au 04.91.10.48.75.



UN BUREAU DE POSTE MODERNISÉ AU LOGIS-NEUF



Le bureau de poste du Logis-Neuf a réouvert ses portes le 28 octobre dernier et a été inauguré en présence notamment de Lionel CRESTIAN, le Directeur de secteur, du personnel, de La Poste ainsi que de Madame ABERT, première Adjointe représentant le Maire, Roland POVINELLI, de Madame Janine MARY, élue du Logis-Neuf et de Gérard POULAIN, Directeur Général des Services de la Ville d'Allauch.

Fermée depuis août dernier pour travaux, la Poste du Logis-Neuf a laissé place à un bureau modernisé et totalement rénové.

Avec pour objectif notamment de satisfaire les clients en simplifiant certaines opérations grâce à l'installation d'automates sur lesquels ils peuvent réaliser l'opération de leur choix, retrait ou dépôt de colis et lettres recommandées, envoi et réception de mandats ou toutes autres opérations financières. Un nouveau service bancaire est également proposé, le bureau étant équipé d'un nouveau type d'automate permettant d'effectuer des retraits d'argent rapidement et en toute autonomie.

Ces réaménagements vont permettre de réduire le temps d'attente des clients permettant ainsi un service de qualité mais également plus sûr. La ligne guichet a disparu, clients et postiers évoluent dans un espace commun en toute sécurité, les postiers n'ayant pas accès aux fonds.

Ces travaux s'inscrivent dans un programme global de modernisation des bureaux de poste.

Roland POVINELLI est depuis toujours très attaché aux services de proximité apportés à ses administrés, cela se traduisant par la présence d'un bureau de Poste dans chaque noyau villageois, ce qui est rare pour une commune de la taille d'Allauch.

Les horaires d'ouverture de la Poste du Logis-Neuf :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h45.

Jeudi, Samedi, de 9h00 à 12h00.

DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE CATASTROPHE NATURELLE DUE À LA SÉCHERESSE

La sécheresse causée par l'épisode caniculaire de l'année 2016 a eu, sans nul doute, des répercussions sur Allauch.

Ainsi, pour que la Commune puisse déclencher la procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès de la Préfecture, les propriétaires sinistrés ayant constaté des dommages (généralement des fissures) liés à la sécheresse de cette année sont invités à adresser un courrier à l'attention de Monsieur le Maire.

Pour de plus amples informations contactez le 04 86 67 46 70

Mairie d'Allauch
BP 27
13718 ALLAUCH Cedex



Un grand bassin abrite des poissons rouges, à la Bastide de Fontvieille. Ces derniers étaient bien trop nombreux, il était donc temps de leur trouver des familles d'accueil.

C'est chose faite depuis le 9 novembre dernier où une distribution a été effectuée. Les poissons ont été installés dans une petite piscine le temps que leurs nouveaux propriétaires repartent avec eux, pour la plus grande joie de beaucoup de nos petits Allaudiens qui ont fait le déplacement avec leurs parents.

DES MIGRANTS A ALLAUCH ?

FRONT NATIONAL : DÉMAGOGIE, INCOMPÉTENCE, MENSONGES.

Lors du Conseil Municipal du 29 septembre dernier, José GONZALEZ, Conseiller Municipal du Front National, a souhaité présenter une motion « ma commune sans migrants ».

Le Règlement Intérieur du Conseil Municipal interdit qu'une motion soit débattue si elle n'est pas présentée par un tiers au moins des élus. Le tiers n'étant pas atteint, il n'y a pas eu de discussion.

POURQUOI PRÉSENTER UNE TELLE MOTION ?

À l'approche des élections législatives, GONZALEZ fait feu de tout bois. En effet, dans son tract mensonger, il a oublié de dire qu'il sera le candidat du Front National de la 10^{ème} circonscription des Bouches-du-Rhône, dont Allauch fait partie.

Lors d'une réunion, qui s'est déroulée en Préfecture le 4 octobre, le Préfet a indiqué qu'il n'y aurait aucun migrant à Allauch.

Alors, avant de jouer les vierges effarouchées, GONZALEZ aurait dû se renseigner.

Cette simple démarche, lui aurait sans doute évité de se ridiculiser devant les élus du Conseil Municipal et devant la population avec la distribution de son tract « Migrants de Calais – Povinelli ouvre la porte ».

Allaudiennes, Allaudiens,

« Liberté, Égalité, Fraternité », c'est la devise de notre République.

Dans tous les pays du monde, lorsqu'on parle de Droits de l'Homme et de République, la France est citée en exemple. Nous pouvons en être fiers.

Le mensonge du Front National est de tenter de faire croire que tous les migrants sont des voleurs, des voyous... venus pour semer le trouble dans notre pays.

Or, à Calais, il y avait deux sortes de migrants :

- ceux qui ont fui leur pays en guerre, les massacres, les tortures ... ceux là, nous devons les accueillir.

- et les migrants économiques que l'on ne peut bien entendu pas accueillir, sont systématiquement renvoyés dans leur pays.

GONZALEZ devrait se souvenir de tous les Italiens, venus en France, car ils étaient persécutés et torturés par le pouvoir fasciste de **MUSSOLINI**.

GONZALEZ devrait se souvenir de tous les Espagnols fuyant le régime totalitaire et violent de **FRANCO** et qui ont trouvé une terre d'accueil en France. C'est peut être le cas de la famille de José GONZALEZ ?

GONZALEZ devrait se souvenir de ces milliers d'Algériens qui ont quitté leur pays pour libérer la France de l'occupation nazie ; en effet, beaucoup d'Algériens qui étaient dans l'armée française ont débarqué dans le golf de Saint-Tropez afin de libérer Marseille et toutes les villes entre Saint-Tropez et Marseille. Leur arrivée à Allauch s'est faite par la route des Termes.

Malheureusement, les Allemands avaient construits des blockhaus pour défendre leurs positions.

Sur cette route des termes, des centaines de tirailleurs algériens ont été massacrés.

Ils sont donc morts pour libérer notre commune.

D'ailleurs, c'est la raison pour laquelle, les Allaudiens reconnaissants, ont baptisé l'une des voies les plus importantes d'Allauch, qui va du rond point des Palmiers au rond point du collège, « Avenue du 7ème Régiment de Tirailleurs Algériens » le 15 octobre 1944 par la délégation Municipale lors de sa première séance.

Voilà Monsieur GONZALEZ, pour vous et vos amis, ce que nous voulions vous rappeler.

Roland POVINELLI et les élus du groupe « Allauch d'Abord »

TRIBUNE D'EXPRESSION

DES GROUPES POLITIQUES DU CONSEIL MUNICIPAL

Dans le cadre de la loi sur la démocratie de proximité de février 2002, l'un des articles prévoit qu'un espace doit être réservé à l'expression des conseillers municipaux, notamment ceux n'appartenant pas à la majorité. L'objectif de cette tribune libre est de respecter la loi, le règlement intérieur du Conseil Municipal ayant défini les modalités d'application.

Des finances saines

Lors du dernier Conseil Municipal, le 29 septembre dernier, le budget supplémentaire a été voté. Ce document budgétaire permet d'intégrer le résultat de l'exercice précédent, cette année, il s'élève à 1 785 000 €. Ce qui démontre, qu'en 2015, la majorité municipale a bien géré son budget. Ce n'est pas une surprise pour nous. Mais gouverner c'est aussi prévoir. Et prévoir c'est ne pas inscrire des recettes dans un budget quand on n'en a pas la certitude.

Résultat de cette gestion maîtrisée et rigoureuse : 445 000€ contre 173 000 € inscrits au budget principal en mars dernier au Fonds National de Péréquation Intercommunal, 283 000 € supplémentaires dans le cadre de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) alors qu'aucune recette n'avait été inscrite... Au rayon des déceptions : une diminution des Droits de Mutation de 100 000 €.

Ces recettes nouvelles vont permettre de mener de nouvelles actions en direction de la population, sans oublier les associations. Elles vont également financer des travaux pour améliorer le quotidien des administrés notamment par l'intermédiaire de quatre travaux de proximité : aménagement des accès de la maternelle Simone Charlet,

des travaux de lutte contre le gaspillage énergétique, l'étanchéité des toitures de l'Espace Robert Ollive et du club house de Pié d'Autry et la réfection des courts de tennis. Deux critères viennent confirmer cette bonne gestion : aucun emprunt ne sera réalisé cette année et les frais de personnel sont stables depuis trois ans.

Les finances de la commune sont donc saines ce qui nous a donc permis de diminuer, encore cette année, les taux, votés par le Conseil Municipal, de la taxe d'habitation et de la taxe foncière. Ce tour de force a été réalisé alors que l'Etat poursuit la baisse des dotations aux collectivités territoriales.

Nous pouvons nous réjouir que la gestion rigoureuse que nous menons depuis toujours, nous permette d'offrir à chaque Allaudien, quel que soit son âge, une qualité de vie qui nous est encore enviée.

Allauch d'Abord

La maquette du lycée d'Allauch a été présentée, dernièrement, sur notre commune. Ni nos élus du groupe FN, première force d'opposition dans ce conseil, ni moi même, conseiller régional FN PACA qui représente dans cette entité 54% des électeurs Allaudiens n'avons été conviés à cette manifestation. J'ai tout de même assisté, de droit, à cette présentation où telles les mouches du coche, certains élus(es) jouaient des coudes pour apparaître sur les photos officielles et laisser croire que cette réalisation est de leur fait.

En réalité, il faut reconnaître que c'est la décision de notre maire, de céder gratuitement un terrain pour ce lycée qui a fait pencher la balance en faveur de notre commune ! Certes, tous les élus se sont engagés pour ce lycée, mais il faut souligner le rôle primordial des comités et associations de parents d'élève qui ont œuvré sans relâche pour cela.

**Allauch fait front
Rassemblement Bleu Marine**

Monique Robineau-Chailan, un « Correspondant défense » très investie pour Allauch

Depuis 2001 dans le souci de renforcer le lien entre la nation et l'armée, un correspondant en charge des questions de défense est élu dans chaque commune : Monique Robineau-Chailan assume ses fonctions depuis 2014. Un rôle qui revêt une importance plus particulière depuis

que les autorités veulent impliquer davantage la réserve de l'armée sur le terrain dans la lutte antiterroriste après les récents attentats. L'élue Les Républicains participe à une grande réunion sur ce sujet à la caserne Audéoud (Marseille) le 6 octobre.

monique.robineau@hotmail.com

Ensemble pour Allauch

La rédaction d'Allauch Actualités ne peut publier le texte proposé par le groupe « Allauch le Renouveau ». En effet, un élu municipal était mis en cause et l'avocat de ce dernier nous a fait savoir que nous pouvions être poursuivis pour diffusion de propos calomnieux.

CULTURE

LES SENTIERS DE LA CONNAISSANCE

PROGRAMME 2016/2017

Pour la onzième année, la ville d'Allauch propose, avec le concours du Professeur Pierre Roubertoux, chercheur à l'Université d'Aix-Marseille Université et à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale, des conférences sur des thèmes aussi variés que passionnants. Les intervenants, tous d'une grande qualité, et reconnus dans leur domaine, font preuve d'une pédagogie qui rend chacune de ces conférences très accessible.

LES SENTIERS DE LA CONNAISSANCE VOUS ATTENDENT UNE FOIS PAR MOIS.

Après une heure d'exposé, un échange s'établit avec le public grâce à des questions souvent pertinentes.

JEUDI 15 DÉCEMBRE 2016 :

Jean Lefevre (Docteur en médecine, cardiologue)

LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

JEUDI 12 JANVIER 2017 :

Patrice Bourgeois (Docteur ès Sciences, Hôpital de la Timone, Aix-Marseille Université, INSERM U-910, Génétique Médicale, Génomique fonctionnelle)
SÉQUENÇAGE DE GÉNOME PERSONNALISÉ : PANACÉE OU UTOPIE

JEUDI 16 FÉVRIER 2017 :

Michèle Carlier (Professeur émérite, Aix Marseille Université, CNRS, LPC)

CES JUMEAUX QUI FASCINENT

JEUDI 16 MARS 2017 :

Marc Bartoli (Docteur ès sciences, Aix-Marseille Université, CNRS et INSERM U-910, Génétique Médicale, Génomique fonctionnelle)

DE NOUVELLES BOITES À OUTILS POUR SOIGNER LES MALADIES

JEUDI 13 AVRIL 2017:

Florence Gaunet (Docteur ès Sciences, Aix Marseille Université, CNRS, LPC)

INTELLIGENCE SOCIALE DU CHIEN

JEUDI 11 MAI 2017 :

Pierre L Roubertoux (Professeur, Aix Marseille Université)

NAISSANCE DE LA MUSIQUE CONTEMPORAINE

JEUDI 15 JUIN 2017:

Jean Pierre Baux (Museum d'Histoire Naturelle, Paris)

LE VOYAGE DU SOLIDE, UNE AVENTURE MARITIME MARSEILLAISE EN PLEINE TOURMENTE RÉVOLUTIONNAIRE

Conférences
à 19h

Espace François
Mitterrand
Entrée libre.

Renseignements
Maison du
Tourisme
Louis Ardissonne
04.91.10.49.20.

